

Droit d'asile :

COMBIEN DE CADAVRES ?

Les requérants d'asile chiliens, qui menaient une grève de la faim depuis le 25 septembre dans une église de la ville de Zurich pour protester contre le refus de leur demande d'asile, seront malgré tout expulsés. Pour 43 d'entre eux l'arrêt d'expulsion est définitif, les neuf autres peuvent encore recourir contre la décision du Département fédéral de justice et police (DFJP). Mais avec quelle chance de succès ? 52 hommes, femmes, enfants, arrivés chez nous entre 1982 et 1983, réexpédiés chez Pinochet ! Pour Elisabeth Kopp : "Le rapatriement de ces personnes au Chili, si on considère leur cas individuellement, peut impliquer une certaine dureté (sic) mais aucun préjudice intolérable ou condamnable, au point de vue humanitaire, ne lui est lié." (La Liberté, 26 octobre 1985) Incroyable ! Ce que dit ici Mme Kopp, c'est que la dictature de Pinochet n'est en réalité pas une dictature. Et savez-vous qui répète ça depuis des années ? Pinochet ! Les dernières "protestas" ont démontré qu'il est prêt à tout pour maintenir son pouvoir et Mme Kopp lui retourne des réfugiés qui, du simple fait d'avoir cherché asile, sont suspects et menacés. Combien faudra-t-il de cadavres pour que le DFJP l'admette ? Il faut appeler les choses par leur nom : la décision de Mme Kopp est un soutien direct à une dictature sanguinaire.

Les Eglises, qui se sont engagées dans le soutien aux requérants chiliens, l'ont unanimement reconnu. Répondant à Mme Kopp qui leur reprochait leur attitude, Peter Wals, pasteur de la paroisse zurichoise concernée, est catégorique : "Le droit d'asile est un des droits les plus anciens des Eglises et nous ne pouvons donc pas y renoncer. (...) C'est l'Evangile qui nous incite à ouvrir nos portes." (Le Matin, 27 octobre 1985) Le Conseil fédéral, par la voix de la "dame de fer" helvétique, fait encore comme Pinochet. Il accuse des églises d'accueillir des pourchassés qui n'ont rien à y faire. Jadis, les églises n'avaient pas besoin d'autorisation pour héberger les persécutés...

Mais il y a plus grave. Les autorités suisses ne voient en effet aucun "préjudice intolérable" à livrer des armes à Pinochet, les fusils SIG par exemple. Ils ne voient rien de "condamnable au point de vue humanitaire" à ouvrir tout grand les coffres des banques suisses aux capitaux chiliens en fuite, à la recherche d'un asile sûr. L'impérialisme à croix blanche livre des hommes, des femmes et des enfants au dictateur comme une "commission" à son bon client. Des vies humaines contre de bonnes affaires.

Il s'agit de dire non aux expulsions. A l'instar de ces trois pasteurs et de ce prêtre qui ont envoyé 8000 lettres à leurs confrères pour leur demander d'héberger des candidats à l'asile. Aujourd'hui quelque 150 demandeurs d'asile menacés d'expulsion sont logés clandestinement en Suisse. Tout doit être entrepris pour les sauver. Le Conseil fédéral se rend coupable de "non-assistance à personnes en danger". Comme en 1939 lorsqu'on fermait la frontière aux Juifs pourchassés !

La Brèche

La Brèche

organe bimensuel du
Parti Socialiste Ouvrier (PSO)
section suisse de la IV^e Internationale



Stopper
l'extrême droite

SUISSE —

AFRIQUE DU SUD :

LES BANQUES
FINANCENT
L'APARTHEID

RENCONTRE REAGAN-GORBATCHEV

MANIFESTATION
15 h. samedi 16 novembre
GENÈVE - place piétonne de la Gare

Pour les billets de train, il est possible d'avoir une réduction en demandant le « billet du dimanche » aux CFF.

URSS HORS D'AFGHANISTAN
USA HORS D'AMÉRIQUE CENTRALE
NON AUX MISSILES NUCLÉAIRES À L'EST COMME À L'OUEST
NON À LA GUERRE DES ÉTOILES
REAGAN-GORBATCHEV LE MONDE N'EST PAS À VOUS
MIEUX VAUT VIVRE NON ALIGNÉS
QUE MOURIR EN BLOCS

FÊTE DE L'AMITIÉ
ENTRE LES PEUPLES
20 H. UNI II - rue du Conseil-Général

ONT APPORTÉ LEUR SOUTIEN EN SUISSE :

Comité Paix Genève, Association de Solidarité avec le Nicaragua et El Salvador, Comité de Soutien au Peuple Afghan, Groupe Kurde, Comité Afghanistan Libre, Ligue Suisse des Droits de l'Homme, Syndicat FOBB Genève, Conseil Suisse de la Paix (Schweizerischer Friedensrat), Pax Christi (section romande), Pour une Alternative Progressiste, Organisation Communiste Front Rouge, Parti Socialiste Ouvrier, Organisation Socialiste Libertaire, Collectif anti-impérialiste et anti-fasciste, Déblocons la Suisse, Jeunes Socialistes Révolutionnaires, Pour le Communisme, Education et Libération, Centre de Contact Suisses-Immigrés, Parti Socialiste Genevois, Fédération des Syndicats Chrétiens de Genève (FFT/STC/STH/FCOM), Confédération Romande du Travail, Groupe Trotskiste de Suisse, Syndicat du Livre et du Papier Genève, OFRA Genève, Association Suisse-Erythréenne, Fédération Romande des Mouvements Non Violents, CMLK, Service Civil International, CSSOPE Vaudois, Comité Suisse d'Action Contre la Violence Nucléaire, Courant Alternatif Genève, Comité de Soutien à l'Université de Birzeit, Association Suisse-Palestine, Comité Palestine et Israël vivront, Association universitaire pour la Paix, Genève, Camps Internationaux des Femmes pour la Paix, Genève, Comité de Soutien au Peuple Saharaoui, Féministes Contre la Guerre, Genève, Syndicat VPOD, Genève.

DE L'ÉTRANGER

Democracia Proletaria, Italie, CODENE / Ain, France, Organización Comunista d'España (BR), Die Grünen, Bonn (BRD), Front Uni National d'Afghanistan, Centro Italiano Bertrand Russell, Perugia (I), Federation of Afghans and Afghan Students Abroad, UFI, Österreich, Parti Communiste Marxiste Léniniste de Belgique, Pax Christi, Flandres, Confederación Nacional del Trabajo, Espagne, Femmes pour la Paix, France, Ligue contre la Guerre, Luxembourg, Parti Communiste Marxiste Léniniste d'Allemagne, Parti Communiste d'Espagne Marxiste Léniniste, Parti Communiste Marxiste Léniniste de Turquie (TDKP).

Cette liste n'est pas définitive, votre organisation peut encore adhérer à cet appel.

Vous pouvez nous écrire pour information ou pour obtenir du matériel de propagande à l'adresse suivante :

COMITÉ PAIX GENÈVE
c/o George HOEFFLIN
61, avenue Wendt
1203 GENÈVE

APPEL À LA MANIFESTATION "REAGAN - GORBATCHEV" DU 16 NOVEMBRE À GENÈVE

Reagan et Gorbatchev vont se rencontrer à Genève les 19 et 20 novembre. Chacun des deux laisse déjà entendre qu'un échec sera la faute de l'autre. L'air est connu...

Hier les USA justifiaient le déploiement en Europe des Pershing et des Cruise par l'augmentation du nombre des fusées soviétiques SS-20.

- Nous nous voyons dès lors obligés d'implanter des SS-21 et SS-23 répondait l'URSS.

- On a un nouveau truc: la "guerre des étoiles", répliqua Reagan.

- Si vous faites ça, on ne négocie plus, a répondu le Kremlin.

... Bref, depuis des années la course aux armements continue, sous prétexte d'atteindre un "équilibre de la terreur" toujours contesté.

Mais ce n'est pas tout: l'URSS a occupé l'Afghanistan pour chasser de fantomatiques "mercenaires américains". Au Nicaragua, les USA arment les "contras" pour prévenir une prétendue "mainmise soviétique". La liste de leurs ingérences et pressions est très longue: Moyen-Orient, Chili, Pologne, Afrique du Sud, Erythrée, Salvador, Kurdistan, etc., etc...

La "paix" actuelle c'est: des millions de femmes et d'hommes qui meurent de faim, pendant que les chars, les bombes et les fusées s'accumulent pour des milliards.

Lorsque toutes les caméras seront braquées sur Genève, il ne sera pas question de ces millions d'hommes et de femmes. Reagan et Gorbatchev mobiliseront l'attention internationale pour un grand show dans lequel ils vont jouer les "supermarchés" de la paix. Ils savent qu'en dépit des échecs répétés des négociations passées, bien des gens espèrent un résultat de leur rencontre. Alors ils chercheront à se mettre d'accord, ne serait-ce que sur un point minime. Un prix Nobel à partager en perspective?

Un accord, même minimum, est bien sûr souhaitable, puisque l'avenir de l'humanité est en jeu.

Mais si Reagan est sincère, il doit notamment cesser immédiatement d'intervenir au Nicaragua et d'imposer les intérêts des USA aux peuples du monde, abandonner le projet de "guerre des étoiles" et amorcer sans conditions une réduction de son potentiel nucléaire.

De même, si Gorbatchev est sincère, il doit notamment se retirer immédiatement de l'Afghanistan et rabaisser sans délai les menaces que font peser ses fusées sur l'Europe et l'Asie du Sud-Est.

Alors, au risque de jouer les trouble-fête dans le grand show Reagan-Gorbatchev, manifestons pour rappeler que la paix ne dépend pas seulement d'un accord sur une limitation des armes futures. Rappelons qu'aujourd'hui des peuples souffrent de la guerre.

Si des négociations sont toujours préférables à la guerre froide ou ouverte, seule une formidable solidarité entre les peuples pourra les faire aboutir à une réelle désescalade et mettre fin à la logique des blocs. Si les dirigeants des superpuissances se sentent isolés, ils seront moins prompts à se lancer dans des actions guerrières.

Manifestez à Genève le 16 novembre, c'est dire cela, agir pour cela. C'est dire à toutes celles et à tous ceux qui ont le regard tourné vers Genève que si la paix ne se joue qu'à deux, elle ne restera qu'une partie d'échecs.

Manifestez à Genève le 16 novembre, c'est aussi exprimer notre espoir: la paix, nous la gagnerons tous ensemble, aux côtés de celles et de ceux qui dans le monde luttent contre l'oppression et la faim, pour la vie et la liberté.

A propos des élections au Grand Conseil de Genève

"Le Centre de Contact Suisses-immigrés a pris connaissance des résultats des élections du 13 octobre 1985 concernant le renouvellement des députés au Grand Conseil de Genève.

Nous constatons et nous nous inquiétons de la montée très importante des forces xénophobes et racistes représentées par le parti Vigilance.

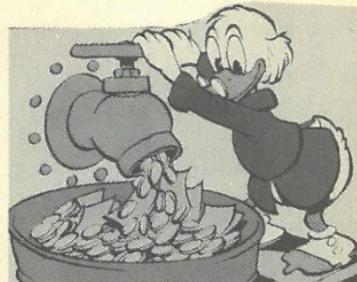
Ce parti a su profiter du mécontentement et des difficultés croissantes de la population face à une situation économique et sociale qui se dégrade (logement, environnement, chômage, circulation, problèmes liés à la vieillesse, etc...) en proposant des recettes simplistes, telles que "moins d'étrangers et de réfugiés politiques = résolution de certains problèmes, comme par exemple logement". Ce discours opportuniste et démagogique utilise les problèmes quotidiens des gens, mais n'apporte aucune solution, sinon de pouvoir décharger sur quelqu'un sa propre difficulté. Le réfugié ou l'étranger est ainsi rendu responsable de toutes les difficultés existantes.

Nous dénonçons et continuerons à dénoncer ce discours trompeur des Vigilants, ainsi que leur tactique d'exaspération des sentiments de haine et de mépris de l'étranger, comme ce fut le cas dans leur journal électoral.

Le CCSI tient à réaffirmer sa volonté de continuer un travail de sensibilisation et d'information de la population genevoise sur les problèmes liés à la présence dans notre ville et canton de dizaines de milliers de travailleurs étrangers et de leurs familles. (...)

Nous lançons un appel à toutes les forces et institutions démocratiques de Genève pour qu'elles ne cèdent pas à la facilité du discours xénophobe, mais qu'elles continuent avec les forces vives de l'immigration (par exemple dans le cadre de la Communauté de Travail pour l'accueil et l'intégration des étrangers à Genève) à rechercher des solutions constructives et positives pour l'intégration des étrangers dans la vie sociale, culturelle et économique de Genève.

Communiqué du Centre de contact Suisses-immigrés (CCSI) (Genève)
(Voir nos articles p. 3 et p. 8)



lisée sur les impôts et les fruits des loteries, et qu'il les offre non moins illégalement à une organisation "digne de la confiance de Berne", alors ce sera "agir en son âme et conscience", comme le justifie Martignoni. N'est-ce pas du gangstérisme d'Etat, pratique répétée depuis des décennies et blanchie par les propres auteurs!

L'enjeu était de taille. Il s'est agi de manipulations de votations (initiative fiscale), de cadeaux (à la SOVAG, DanAir, Radio Jura bernois, etc.) et de générosités répétées auprès de Force démocratique. Nul doute que la légalité a été violée. Mais le dénoncer ne sera, dira-t-on, que basse vengeance montée de toute pièce par la gauche, les verts et une certaine presse! Conclusion: l'ancien réviseur des finances, Rudolf Hafner, n'est même pas réhabilité ni dédommagé. Il est même accusé d'avoir préféré informer le Grand Conseil plutôt que de se limiter au bureau du Conseil exécutif (il est vrai que les représentants des trois partis gouvernementaux - radicaux, démocrates du centre et socialistes - qui y siègent auraient mieux pu camoufler l'affaire).

Aucune demi-mesure n'est tolérable. Le PSO revendique la démission du gouvernement bernois et l'ouverture d'une procédure disciplinaire. L'argent indûment versé doit être récupéré et R. Hafner réhabilité et dédommagé sans condition.

Parti socialiste ouvrier, section biennoise

MEYRIN - TIERS MONDE - SOLIDARITÉ

La "Troisième semaine d'information tiers monde" s'est tenue du 17 au 26 octobre; organisée par la commune de Meyrin (Genève). Une trentaine d'organisations tiers-mondistes ont répondu à l'invitation pour organiser des projections de films, des débats, diffuser de l'information, etc... Le point fort de ces manifestations fut malheureusement un point noir! Un débat d'ouverture sur le thème "Faut-il aider le tiers monde?" Avec M. Soldini (Vigilance), M. Boimond (Action nationale) heureusement absent, M. Troyon (extrême droite) et J. Ziegler (socialiste)! Mais qui donc a eu l'idée d'organiser un débat sur un thème aussi constructif avec des représentants de l'extrême droite (qui n'avaient strictement rien à dire sur le sujet)? Un débat pour rien, suivi par environ 300 personnes qui n'ont guère été motivées à se rendre aux autres manifestations! Le dernier jour de cette semaine s'est terminé par une fête de solidarité qui rassembla autant de personnes que le débat inaugural. Et si la commune de Meyrin, en guise de prolongement à cette excellente initiative, se jumelait avec un village nicaraguayen? Ce serait constructif!

correspondant



abonnez-vous

Abonnements à La Brèche :
une année, enveloppe ouverte 55.-
une année, enveloppe fermée 65.-
une année, étranger (Europe) 80.-
abonnement de soutien 100.-
abonnement d'essai (7 num.) 13.-
(au lieu de 17 fr. 50)

Administration :
La Brèche, case postale 858
1211 Genève 3
CCP 10 - 25 669

Rédaction :
La Brèche, 3, rue Chaucau
1003 Lausanne, 021/ 20 98 49
Editeur responsable C.A. Udry
Imprimerie CEDIPS, Lausanne

Si nos activités et notre politique vous intéressent :
prenez contact

Parti
Socialiste
Ouvrier (PSO)
section suisse
de la IV^e Internationale

Adresses des sections romandes
Parti socialiste ouvrier (PSO) / La Brèche
case postale 13, 2500 Bièche 4, 032 / 22 95 47
case postale 829, 2301 La Chaux-de-Fonds
case postale 28, 1700 Fribourg 6
case postale 858, 1211 Genève 3, 022/20 68 02
3, rue Chaucau, 1003 Lausanne, 021/23 05 91
case postale 82, 1020 Renens VD 1
case postale 1532, 2002 Neuchâtel
case postale 485, 1400 Yverdon

SOMMAIRE

EDITORIAL

Droit d'asile : combien de cadavres ?

POLITIQUE

Poussée électorale de la droite nationaliste :

- il n'est pire sourd... 3
- Le paradis perdu du "petit Suisse" 3
- Elections communales vaudoises : les nationalistes sortent du trou 8
- Forum 85 : "Vaincre la xénophobie par la solidarité" 8

SOCIAL

- Machines à sous : une industrie juteuse 4
- Hôpital de La Chaux-de-Fonds : ras-le-bol ! 5
- Accidents militaires : où est le scandale ? 5
- Capitalisme et crise 5

DOSSIER

- Formation professionnelle : pour qui roulent-ils ? 6-7
- Ateliers publics : l'USS était pour... 7

INTERNATIONAL

- Affaire Le Pen : le masque est tombé 9
- El Salvador : grèves et mouvement de masse 9
- Nicaragua : simplement se défendre ! 10
- Italie : le procès d'une génération 10

À LIRE

- Il est des nôtres : Denis Diderot 11

L'ÉVÈNEMENT

- Afrique du Sud : l'impérialisme suisse à l'œuvre 12

Poussée électorale de la droite nationaliste :

Le vote Vigilant est un vote de protestation qui sanctionne la politique gouvernementale¹. Tel est le bilan unanime de la presse. C'est ainsi que la gauche et la droite traditionnelles perdent ensemble du terrain, frappées par le même discrédit. La politique du compromis systématique qui privilégie les solutions de la majorité bourgeoise en abandonnant quelques miettes aux préoccupations sociales de la gauche ne satisfait plus grand monde. C'est ici que la démagogie d'extrême droite trouve sa force !

Jean-Pierre Thorel, secrétaire FTMH (Fédération des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie), semble ne pas en avoir vraiment tiré la leçon, comme en témoigne son bilan confié au journal *La Suisse* (21 octobre 1985). Apparemment myope devant les préoccupations des plus démunis, il affirme qu'à "Genève, nous souffrons d'une crise de croissance et de bien-être."² C'est faux ! L'écart entre les plus riches et les plus pauvres ne cesse de se creuser et c'est précisément l'une des racines du sentiment xénophobe, attisé par l'extrême droite (voir ci-contre).

Il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre. C'est ainsi que Jean-Pierre Thorel tresse des couronnes tout à fait inattendues aux partis de l'Entente bourgeoise (radicaux, libéraux et démo-chrétiens). Il "déploie que la politique partisane fasse des représentants de la gauche et de l'Entente des ennemis alors que ces mêmes milieux, sur le

Il n'est pire sourd...

plan syndical, se considèrent comme des partenaires et se respectent." On croit rêver en entendant pareils propos. Surtout à l'issue d'une législature (1981-1985) qui a vu les attaques patronales se multiplier : licenciements massifs dans la métallurgie, mise en cause systématique de la compensation du renchérissement, menace contre les droits syndicaux les plus élémentaires.

Les libéraux et radicaux, qui n'ont jamais partagé cette conception idyllique de la collaboration de classe, ont d'ailleurs brutalement déchiré cette image d'Épinal par un communiqué de presse publié le lendemain. "La gauche reste notre adversaire..." car, voyez-vous, "l'Entente repose sur une vision analogue de la société, axée sur une économie libérale et la sauvegarde de nos traditions." (*Journal de Genève*, 22 octobre 1985)

Pour Jean-Pierre Thorel, Genève est en train de traverser une crise de bien-être ; la droite y serait profondément imprégnée de démocratie. Et comme si cela ne suffisait pas, notre secrétaire syndical, qui "travaille quotidiennement avec les milieux patronaux (...), sait qu'il a affaire à des interlocuteurs valables (...), il apprécie à sa juste valeur le régime des conventions collectives (...). Parce que les conventions collectives tiennent compte des données et des conditions du moment." Les travailleurs de la métallurgie, qui devront sacrifier une partie de leur salaire l'année prochaine pour obtenir les 40 heures, au moment même où les patrons de la branche avouent une reprise des affaires sans précédent, porteront certainement un autre jugement sur la convention collective négociée il y a un an par leurs syndicats !

Pour reconquérir le terrain perdu et refouler l'extrême droite, le mouvement ouvrier n'a pas à chercher asile auprès de la "droite raisonnable". Au contraire, il doit regagner son indépendance et pratiquer une politique d'opposition résolue sur le terrain politique et syndical. Il faut enfin organiser la résistance. Pour cela, ce genre de bilan est inutile. Il s'agit par contre de renforcer une alternative politique capable de dire non à la collaboration de classe, non à la passivité, non à la résignation. Il est urgent d'offrir des perspectives de lutte, notamment aux travailleuses et travailleurs les plus directement frappé(e)s par la crise capitaliste.

J. Borgeaud

1. Le prochain Bulletin du Centre de contact Suisses-immigrés de Genève publiera une enquête faite dans la rue sur les motivations du vote en faveur de Vigilant.

2. Ces propos sont tirés des articles parus dans les journaux qui, jusqu'à aujourd'hui, n'ont pas été démentis par l'intéressé.



L'équation de Vigilance : simplisme et xénophobie.

Le paradis perdu du «petit Suisse»

Le "doublé" électoral de Vigilance à Genève et de l'Action nationale à Lausanne a surpris ces partis eux-mêmes. A lui seul, cet indice montre que le mécontentement social a des racines profondes dont même les chantres de la "patrie suisse" ne se doutaient pas. Comprendre ce phénomène est décisif pour qu'à l'avenir la droite nationaliste ne puisse pas capter comme elle l'a fait le mécontentement populaire.

Paradoxalement, le programme de la droite nationaliste a déjà été appliqué depuis dix ans, et pourtant, cette politique n'a fait que nourrir une nouvelle vague de ras-le-bol nationaliste ! Rappelons que la récession de 1974-1976 avait éliminé 330 000 emplois et chassé 245 000 étrangers.

Les racines de la xénophobie

Mais justement : le renvoi des immigrés n'endigüe pas la crise. La "reprise" de 1976-1981 a vu disparaître encore 125 000 emplois (avec 100 000 renvois d'étrangers) et la récession de 1981-1983 a encore éliminé 65 000 postes de travail (dont 20 000 départs d'immigrés¹). Derrière ces chiffres globaux, une donnée a changé : alors qu'en 1975, les départs d'immigrés représentaient les trois quarts des postes de travail perdus, ils n'en forment aujourd'hui plus que le 31 o/o. En 1975, il y avait un chômeur pour dix emplois supprimés, en 1983 un chômeur pour trois emplois supprimés². En d'autres termes, le chômage durable s'est installé, en dépit du renvoi d'immigrés, et les chiffres officiels n'en montrent qu'une partie. Les *Cahiers de la conjoncture*³ notent un écart entre les 150 000 demandes d'emploi et les 30 000 chômeurs recensés, attribuant cette différence à "une renonciation involontaire à une activité lucrative". Près de la moitié des chômeurs ont entre 15 et 29 ans et cette proportion est plus forte si on compte les jeunes sans avenir professionnel — ce qui explique pour une part le "renouveau" nationaliste dans la jeunesse.

Or parallèlement, le pouvoir d'achat diminue alors que les bénéfices augmentent. A Genève, la part des revenus versés aux salariés a baissé de 67,3 o/o du revenu cantonal en 1978 à 65 o/o en 1982 tandis que la part des revenus des entreprises et de la propriété passait de 22,7 o/o à 25 o/o. Derrière cette moyenne se cachent de véritables situations dramatiques. Non seulement les salaires stagnent ou bais-

sent, mais les charges augmentent : logement, assurance-maladie, impôts. En 1983, 56 o/o des contribuables genevois déclaraient un revenu inférieur à 50 000 francs, ce qui correspond à un revenu mensuel de l'ordre de 4000 francs. Comptez 1500 francs pour un trois pièces, 300 francs de cotisation maladie et 700 francs d'impôts mensuels, et vous verrez ce qui reste pour vivre ! Sans parler de tous ceux qui végètent bien en deçà, comme ces retraités AVS qui touchent autour de 1000 francs par mois. Le "moins d'Etat" — c'est-à-dire la diminution de toutes les subventions sociales — a donné chaque jour de nouveaux électeurs à Vigilance et à l'Action nationale !

Xénophobie et nababs

Cette atteinte au niveau de vie ne touche pas encore l'ensemble des salariés de la même manière, mais des catégories assez larges pour susciter le vote d'opposition nationaliste. D'autant qu'au même moment, les profits augmentent. Les bénéfices imposables ont passé à Genève, de 923 millions en 1979 à 1923 millions en 1983, notamment dans les banques, assurances, sociétés financières et immobilières. Ces profits sont rarement réinvestis dans des activités productives — et lorsque c'est le cas créent peu d'emplois — tandis que les activités spéculatives augmentent. Le développement rapide de la place financière genevoise, avec son cortège de nababs financiers du monde entier, a nourri les réactions xénophobes.

Si ces réactions visent en particulier les riches, elles se greffent aussi contre tous les étrangers, les réfugiés en particulier. Qu'il s'agisse d'un point de cristallisation, cela ne fait aucun doute ; mais qui cristallise quelle réaction ? Ici encore, c'est toute la politique de la majorité bourgeoise qui est en cause : l'hostilité aux réfugiés s'attaque avant tout au fait que l'Etat leur accorde des subventions. On a beau dire que le statut du réfugié est précaire, et c'est vrai, cela ne change

rien au refus de voir accorder aux autres ce qu'on ne reçoit pas soi-même. Les coupes dans les dépenses sociales sont la véritable origine des réactions xénophobes.

Le rêve du "petit Suisse"

Ainsi la poussée nationaliste laisse entrevoir, derrière les apparences de la prospérité helvétique, les effets en profondeur de la crise durable du capitalisme qui accentue les inégalités sociales. Mais ces facteurs objectifs n'expliquent pas tout. Si le "vote d'opposition" se greffe sur des courants nationalistes (et non pas sur un mouvement anticapitaliste), c'est évidemment parce que la majorité du mouvement ouvrier suisse fait, depuis des décennies, cause commune avec la bourgeoisie et n'a même pas esquissé, notamment durant les débuts de la crise, une politique d'opposition anticapitaliste.

Peut-on regagner ce terrain perdu ? Une récente votation genevoise, sur les "congés-vente", le montre : l'initiative a gagné avec 75 o/o des suffrages ! Toute action qui s'en prend directement aux véritables "fauteurs de crise" peut y compris mobiliser une partie de l'électorat nationaliste. Vigilance avait voté contre les locataires à cette occasion (son candidat au Conseil d'Etat, Schlaepfer, est lui-même un avocat de grands brasseurs d'affaires internationales !). Ceci vaut, à plus forte raison, pour les subventions sociales, l'emploi, etc. Mais à une condition : de montrer à chaque fois que le "paradis perdu du petit Suisse", l'îlot de bien-être modeste au milieu de la crise mondiale du capitalisme, est bel et bien perdu. Que ceux qui diffusent ce rêve sont des charlatans comme Schlaepfer qui brasse les affaires du Noga-Hilton et mobilise ses troupes contre "les riches étrangers qui envahissent Genève".

Seule une politique qui combatte toutes les inégalités sociales en se fondant sur l'action hors du parlement et du compromis avec la droite pourra redresser la situation.

Michel Thévenaz

1. Bulletin BNS, 5 décembre 1983.

2. Genève : un canton à deux vitesses ? Publié par la Fédération des syndicats chrétiens de Genève, mai 1985.

3. Cité par note 2, p. 10 (Cahier 4/1984).

Machines à sous :

Une industrie juteuse



"Elle joue sa pleine main de pièces de 2 francs et voilà que la machine crache 40 francs. Elle remise aussitôt la totalité de cette somme qui ne lui rapportera que quelques petits gains. Pour finalement tout perdre. Elle abandonne, et cède le jeu à l'une des deux femmes qui attendent leur tour. Celle-ci tente dix fois sa chance..." Scène habituelle, aux conséquences souvent dramatiques, décrite par un quotidien fribourgeois (*La Liberté*, 7 février 1983). Les machines à sous, tolérées dans treize cantons dont celui de Fribourg (le seul en Suisse romande), représentent un marché non négligeable. Tant pis si certains se ruinent littéralement à ce petit jeu. D'autant plus que sur le plan fiscal les revenus sont appréciables.

En février 1978, une députée socialiste dépose une motion au Grand Conseil fribourgeois visant l'interdiction des machines à sous. A la fin de l'année, le Conseil d'Etat y répond : le problème étant mineur, il n'y a pas de raison d'entraver la liberté de commerce. La motion est donc balayée.

Petits sous deviendront gros

Contrairement à ce que prétend la publicité des fabricants (les ma-

installations dans le canton, elle a jouit d'une exonération fiscale de cinq ans. Une prime pour mieux "plumer" les démunis, en quelque sorte!

C'est cette "liberté"-là que les députés fribourgeois ont voulu sauvegarder.

Un problème mineur ?

A l'autre bout de cette "liberté", il y a les drames humains. Problème secondaire répondait le Conseil d'Etat en 1978. A l'entendre, trois cas graves d'abus de ces appareils étaient alors recensés. En quelques années, la situation a en tout cas bien évolué... avec l'augmentation du nombre d'appareils. Dans une enquête publiée dans *La Liberté* (7 février 1983), le directeur du Service social de la ville de Fribourg "affirme qu'un quart de ses clients aggravent leur situation en jouant avec les machines à sous". Ce quart représente une centaine de personnes, pour la ville seulement. Si toutes ne sont pas endettées jusqu'au cou, elles risquent, plus ou moins, selon les circonstances (chômage, problèmes familiaux ou professionnels), de le devenir un jour. Surtout que les occasions de jouer ne manquent pas, et la chose apparaît au premier abord comme tout à fait anodine (voir encart Une "drogue" à accoutumance).

Du reste les autorités l'ont indirectement reconnu. Depuis le premier débat de 1978, le Conseil d'Etat a introduit une série de mesures réglementant un tant soit peu ce commerce : limitation du nombre d'appareils par établissement, restriction de la mise et de la somme que le joueur peut gagner, etc. "Ceci dans un but de protection de la jeunesse", expliquait-il. C'est donc qu'il y avait bien "quelqu'un" à protéger.

Dés pipés

Pas au même titre que la liberté d'entreprise, cependant. L'année passée, la même députée socialiste revient à la charge avec une motion réclamant à nouveau l'interdiction. Exécutif et majorité de droite du parlement montent, comme en 1978, aux barricades. La liberté d'entreprise et de commerce, le leitmotiv du "moins d'Etat" et le chantage de l'entreprise Escor aux places de travail ("Si la motion est acceptée, nous partons") font merveille : la motion est enterrée. Escor, qui venait d'investir trois millions pour de nouveaux bâti-

ments, se frotte les mains. Les "représentants" du peuple savent faire les bons choix. Mais en faveur de qui ?

P. Girardet

1. Le profit moyen mensuel par appareil est estimé à 1200 francs. 600 francs reviennent au tenancier et 600 francs à Escor qui reste propriétaire de la machine à sous. Un cafetier disposant de deux de ces appareils, cas le plus fréquent, réalise annuellement un profit de 14 400 francs.



Interfoto

UNE "DROGUE" À ACCOUTUMANCE

*"J'ai commencé à jouer il y a cinq ans, un jour de Bénichon. Avec des copains, raconte cet homme, j'étais dans un café. Quelqu'un jouait. J'ai voulu tenter ma chance et, au premier coup, j'ai décroché 40 francs. J'ai continué à jouer et j'ai perdu... perdu. En début de soirée, j'avais 200 francs. Je voulais les récupérer et le soir, après avoir puisé 200 francs dans la caisse du ménage, je suis allé jouer à Fribourg. J'ai tout perdu, soit 400 francs en un jour. (...) J'ai emprunté simultanément à quatre banques. Je payais les dettes et jouais le reste. Pendant ce temps, j'ai vécu le mensonge et la haine. Ce milieu nous détruit. Je me suis trouvé aux portes du suicide. (...) Mais, j'ai toujours eu des idées pour me procurer de l'argent, (...) Vous savez, on trouve des ruses d'Indiens." Ainsi témoignait à *La Liberté* (7 février 1983) un consommateur de machines à*

sous. Accablé d'une dette de 150 000 francs, il décide de se mettre sous curatelle volontaire. Sa curatrice lui laisse juste le minimum indispensable. "Je joue encore, confie-t-il. Avec les moyens du bord, les quelques pièces qui se trouvent dans mon porte-monnaie. C'est une drogue. Mais j'ai la volonté de m'en sortir."

Un service social privé s'occupant du Grand Fribourg signale au même journal trois autres cas graves : "Un couple dont les dettes se sont élevées à 60 000 francs, un célibataire débiteur de 5 à 10 000 francs et un second de 20 000 francs. D'autres situations s'aggravent à cause des machines à sous, (...); certains jouent toute leur paie." Les services sociaux sont unanimes pour réclamer l'interdiction de ces appareils. Mais... il y a la liberté de commerce à sauvegarder.

P. G.

chines restituent 90 o/o de l'enjeu (?), sur 100 parties, l'appareil gardera 69 fois l'argent introduit. Ce petit "gadjet" est ainsi fort rentable. D'autant que le marché n'est pas mince, et en expansion.

A la fin des années septante, une entreprise le domine : Escor SA installée à Fribourg. Sur le marché suisse (à l'époque environ 9000 appareils), Escor en détient le 51 o/o. Quelques années plus tard, en 1984, l'entreprise a rafilé 52 o/o du marché fribourgeois. D'après les propres déclarations de ses dirigeants, une machine à sous rapporte à son fabricant 600 francs par mois. Ce qui implique - pour le canton de Fribourg uniquement où Escor possède 445 appareils - un bénéfice annuel de 3,2 millions de francs. Ajoutons encore la même somme pour l'ensemble des cafetiers louant un de ces appareils¹ et environ 5 millions de rentrées fiscales (patentes, taxes communales, impôts) pour l'Etat et les communes. On voit alors les petits sous devenir gros. On comprend aussi comment Escor a réalisé en 1982 un chiffre d'affaires de 72 millions de francs. L'entreprise, il est vrai, était partie d'un bon pied. En 1974, lors de son

LES MACHINES À SOUS CONTRE LA RÉVOLUTION

Pour vanter les vertus des machines à sous, les fabricants disposent d'un trésor "d'arguments", puisant généreusement dans la psychologie version Pif le chien. En voici un exemple, extrait d'une brochure éditée par l'ASIA (Association suisse de l'industrie des automates, 300 sociétés). Au chapitre de la caution "scientifique", on peut lire : "Le Dr E. Meistermann-Seeger, professeur à l'Université de Cologne, déclare dans son étude scientifique (...): "Sur la base des recherches que nous avons effectuées, il nous paraît absolument nécessaire de souligner le caractère positif, socialement désirable et encourageant du jeu avec des automates et d'en favoriser le développement; car le jeu avec des automates s'oppose à la tendance destructive que manifestent de nombreux adolescents. (...) Or la nécessité de faire disparaître les sentiments destructifs, si souvent éprouvés par la jeunesse, constitue précisément un problème non seulement psychologique et sociologique, mais aussi criminologique. Diminuer ces tensions peut s'obtenir autrement que par la Révolution (sic), la guerre (resic) ou en faisant usage de la force. Le jeu - et notamment le jeu avec des automates - offre une possibilité de détente bien plus simple et plus humaine (resesic)." (Pour ou contre les machines à sous ? p. 11.)

Pour combattre l'agressivité ambiante : machines à sous; pour élever une jeunesse saine : machines à sous; pour chloroformer toute velléité contestatrice : machines à sous. Et tout ça pour une mise de 1 franc...

P.G.

Accidents militaires :

OÙ EST LE
SCANDALE ?

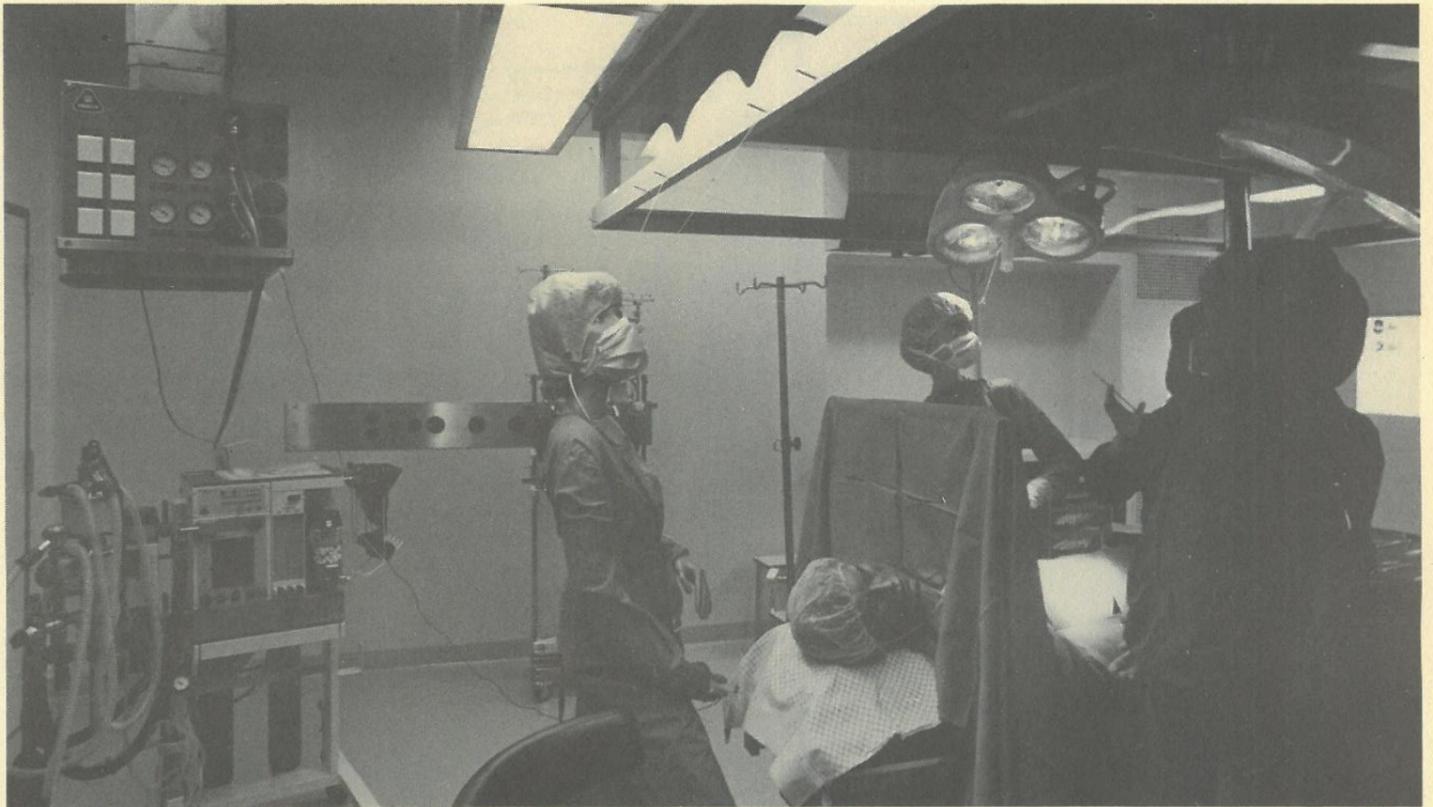
Lundi 14 octobre, 4h du matin. Un véhicule de transport militaire Pinzgauer sort de la route du Susten et dévale une pente de 200 mètres. Les trois occupants sont tués sur le coup. Même route, même troupe, 5h30. Un autre véhicule, un M-4, sort à son tour de la route : cinq blessés légers à graves. Les manœuvres Tornado Due continuent...

Pour certains médias cependant, ce ne sont pas les accidents militaires qui sont scandaleux. La *Neue Zürcher Zeitung* des 15 et 16 octobre s'en est prise violemment à un journaliste allemand de la radio et de la TV, Kurt Zurfluh, qui, lors d'une émission radio, avait très justement posé la question : "Combien faudra-t-il encore de morts pour que le Pinzgauer soit retiré?" Il ajoutait aussi : "Dans ces circonstances, c'est-à-dire la façon dont M. Roger Mabillard dirige l'armée suisse, un pareil chef militaire n'est plus tolérable." Zurfluh a simplement exprimé ce que beaucoup d'auditeurs pensaient. Il n'en fallait pas plus pour que la *Neue Zürcher Zeitung*, relayée le lendemain par le *Blick*, parte à l'assaut. Le *Blick* en effet (propriété du grand groupe de presse Ringier) titrait le 17 octobre à la une : "La SSR demande la démission de Mabillard après l'accident du Pinzgauer. (...) Politiciens outrés."

Or s'il y a matière à scandale, c'est dans le fait que l'armée tue. Ainsi, pour protester contre ces deux accidents, trente soldats et trois sous-officiers ayant pris part à l'exercice Tornado Due ont signé une lettre publiée par le quotidien *Luzerner Tagblatt*. En voici des extraits :

"Avant les deux accidents, plusieurs d'entre nous ont vu de leurs yeux que les véhicules se sont écartés de la chaussée et ont été retenus au dernier moment par les glissières de sécurité. Si un chauffeur avait alors refusé de continuer, on lui aurait probablement répondu que, selon son cahier de route, il avait eu suffisamment de temps de repos. Beaucoup d'entre nous pensent que le second accident, en tout cas, aurait pu être évité si une halte avait été prévue au sommet du Susten afin que chacun puisse se reposer. Mais les objectifs du commandement de l'exercice (atteindre rapidement le Gadmertal) importaient manifestement plus que la protection de la troupe. Un seul accident ne constituait donc pas un avertissement suffisant. Si de l'enquête sur les accidents, il résultait que la responsabilité incombe aux chauffeurs, nous (soldats et chauffeurs) aimerions déjà nous défendre contre cette accusation. Nous pensons plutôt que ces manœuvres et déplacements monstrueux sont à remettre en question. Nos cœurs sont remplis de deuil, de honte et d'agression."

Quand donc les "bien pensants" de la *Neue Zürcher Zeitung* et du *Blick* feront également campagne contre les dangers que l'armée fait courir aux troupes en organisant ces énormes exercices ?



Conditions de travail dans les hôpitaux : vers la déshumanisation...

Interfoto

Hôpital de La Chaux-de-Fonds :

RAS-LE-BOL!

Les conditions de travail, à l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds se dégradent sérieusement. De plus en plus, les travailleurs/euses ressentent les effets de l'augmentation de la charge de travail et des heures supplémentaires. Les temps partiels et les départs sont insuffisamment remplacés. A cela s'ajoutent les absences pour longue maladie ou pour maternité qui ne sont pas compensées. En conséquence, les séries de jours de travail par employé s'allongent et la compression du personnel se répercute sur la qualité des soins et la sécurité des malades.

La direction ne respecte ni les droits des travailleurs, ni ses propres règlements en menaçant de renvoi et en imposant des rythmes de travail très durs. Pareilles conditions produisent évidemment un impor-

tant roulement du personnel. Malgré cela, l'exécutif communal à majorité de gauche, par la voix du socialiste Augsburg, nie un quelconque problème d'effectif. Il continue seinement sa politique d'austérité.

Le personnel dit non

Face à cette situation, le personnel a décidé de réagir : un groupe du personnel soignant s'est constitué. Des contacts ont été établis avec le SSP/VPOD (syndicat des services publics). Ensemble ils ont convoqué une assemblée générale à laquelle une centaine de personnes ont participé. Il s'agit d'amener le Conseil communal à négocier sur les effectifs. Rapidement, les travailleurs ont compris qu'il est important de se retrouver, de rester unis et d'éviter le danger de toute atomisation par catégorie professionnelle. A l'issue de cette assemblée,

La résolution du personnel

Le personnel de l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds s'est réuni en assemblée générale le 8 octobre 1985 pour s'informer et débattre ensemble des problèmes grandissants causés par le manque de personnel. Lors de cette assemblée générale, il a été décidé :

- d'agir pour que l'effectif du personnel soit adapté à la charge de travail ;

- de recueillir toutes les informations nécessaires pour déterminer des revendications précises, en particulier par des questionnaires au personnel et des rencontres du personnel par secteur ;

- le SSP/VPOD, Groupe Hôpital, propose d'ores et déjà une assemblée le 22 octobre 1985. Le syndicat appelle tous les collègues, syndiqués et non syndiqués, qui désirent agir pour améliorer leurs conditions de travail à se rencontrer lors de cette réunion ;

- de se réunir à nouveau en assemblée générale du personnel pour décider des revendications précises et des moyens de les faire aboutir.

CAPITALISME ET CRISE

Le balai au service de la rationalisation

Le balai peut induire 5 o/o à 25 o/o d'économies sur les nettoyages dans les hôpitaux. Cette proposition émane d'ISS Hospital Service, multinationale du nettoyage et de la sécurité en tout genre qui a ouvert, il y a quelques mois, une succursale dans le canton de Vaud. Sa recette est simple : salaire horaire de 12 à 14 francs, personnels en majorité étrangers dont des réfugiés politiques adressés par les communes. Taillables et corvéables à merci, en fait. Son créneau : les établissements semi-privés ou privés de 150 lits environ. ISS Hospital Service recense déjà quelques clients dans les cantons de Genève et de Vaud. Pas étonnant, son argument de vente étant : "Vous voulez rationaliser, faites appel à nous." Ainsi plus de plans de travail avec congés,

vacances et autres obligations sociales. Avec les détritrus, ISS évacue les acquis sociaux. Dernier détail. Lors de la grève des nettoyeurs de l'Hôpital cantonal de Genève, au printemps 1984, la direction avait fait appel à une entreprise de ce genre pour briser le mouvement. Avec les tenants de la "liberté d'entreprendre", retour au XIX^e siècle !

Moins d'Etat et dépenses sociales

L'OCDE a publié un rapport (*Le Matin*, 5 avril 1985) concernant les dépenses sociales des différents pays membres. D'une manière générale et au cours de ces vingt dernières années, elles ont fortement augmenté. Mais la situation se contraste suivant les pays analysés. En tête des nations "sociales" se trouve la Belgique avec 37 o/o du PIB (produit intérieur brut) consacré aux dé-

penses sociales, suivie des Pays-Bas, du Danemark et de la Suède. A l'autre bout du classement, on remarque la Suisse avec des dépenses sociales ne s'élevant qu'à 14,9 o/o du PIB en 1979 (dernier chiffre à disposition de l'OCDE). Elle précède dans ce "hit-parade" la seule Grèce qui ferme le peloton. Il est vrai que depuis 1960 (7,7 o/o, chiffre le plus bas de l'OCDE cette année-là), la Suisse a enregistré quelques progrès. Mais, dès la crise de 1973, "les secteurs de la santé et de l'éducation ont sérieusement été touchés par les restrictions budgétaires", révèle l'étude de l'OCDE. Depuis maintenant des décennies, la Suisse traîne au bas du classement des pays industrialisés en matière de dépenses sociales. Avec le "moins d'Etat" des radicaux, la tendance ne va certainement pas s'inverser.

Burke

une résolution a été adoptée (voir encart). Cette mobilisation est la première du genre à l'Hôpital. La bataille des effectifs sera longue et difficile, car le personnel coûte cher dans un hôpital et il n'entre pas dans les plans des autorités communales d'investir dans ce domaine.

Le SSP/VPOD, soutenu par le groupe du personnel soignant, a appelé à une deuxième rencontre au cours de laquelle le personnel non-soignant s'est exprimé. Le syndicat a proposé d'encadrer chaque secteur non-soignant afin de dresser un tableau des conditions de travail secteur par secteur. Le Conseil communal préférera sans doute négocier dans l'ambiance feutrée des salles de conférences, à froid et sans rapport de forces. Mais par ce mouvement les travailleurs montrent que l'on devra, à l'avenir, compter avec eux. Enfin, cette mobilisation doit aussi permettre d'amener les plus combatifs à militer activement dans le syndicat.

correspondant

Si l'initiative a été "balayée" au Conseil national, c'est avant tout parce que l'écrasante majorité des élus socialistes et syndicalistes a jugé nécessaire de la rejeter. La majorité bourgeoise ne s'est pas fait faute de s'en féliciter, soulignant déjà que "les syndicats sont d'accord" avec elle! Or non seulement la position de Fritz Reimann (président de l'USS) et ses collègues n'est pas celle de l'ensemble des fédérations de l'USS, mais elle a été prise, en outre, en "échange" d'une proposition syndicale (visant à assurer une large formation aux apprentis) que le parlement a transformée en simple postulat. Autrement dit, Reimann a accepté de refuser une proposition concrète, qui est en débat et doit être votée, contre un postulat qui n'est encore que sur le papier! Au moment où les travailleurs, confrontés au chômage et aux nouvelles technologies, voient avec difficulté leur avenir professionnel et celui de leurs enfants, peut-on se permettre d'agir avec une telle légèreté? Verrait-on se répéter ici ce qui s'était déjà produit en 1976 lorsque l'USS avait refusé de soutenir en votation l'initiative PSO/POCH/PSA sur les 40 heures contre une promesse patronale de réaliser les 40 heures dans les conventions collectives? On sait ce qu'il en est advenu...

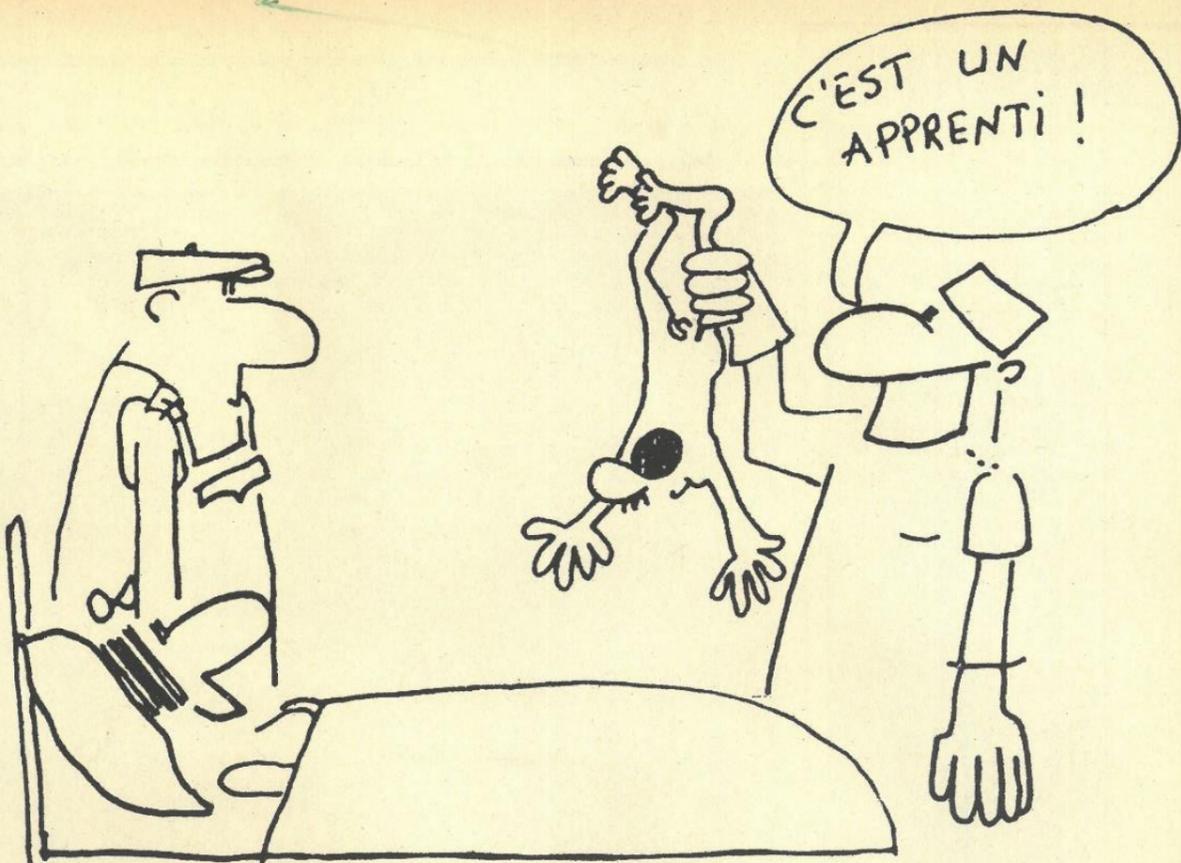
UNE VIEILLE REVENDICATION

L'ouverture d'ateliers publics de formation professionnelle est une aussi vieille revendication syndicale que les 40 heures (voir ci-contre). L'USS en proposait déjà l'ouverture en 1919, soulignant que des ateliers publics avaient l'avantage d'assurer "une formation d'ensemble sur le plan théorique et pratique qui coupe l'herbe sous les pieds à l'exploitation des apprentis". Dans la préparation du congrès USS de 1980, la direction ne voulait plus parler d'ateliers publics (notre initiative était lancée!). Mais un amendement a été adopté qui en confirme l'importance: "Si l'économie privée n'apparaissait plus en mesure d'offrir en nombre suffisant des places d'apprentissage garantissant une formation appropriée, les ateliers publics d'apprentissage existants devraient être développés et leur réseau élargi." (Programme de travail USS pour les années 80, Congrès USS du 24 octobre 1980, p. 39.) Le mandat pour les années quatre-vingt est donc clairement exprimé. Et dans les Lignes directrices pour une formation professionnelle d'avenir adoptées par le Comité directeur de l'USS du 29 mai 1985 et publiées en tiré à part de la Revue syndicale suisse, la même idée est réaffirmée (p. 11): "L'USS soutient l'extension des ateliers de formation existants et la création de nouveaux." Le plaidoyer de Fritz Reimann contre notre initiative, repris par le service de presse de l'USS, a donc ouvertement enfreint les décisions démocratiques et le programme de l'USS.

Pour le cacher, Fritz Reimann recourt à un subterfuge. Il affirme en effet (service de presse USS, p. 258): "Je ne suis pas contre les ateliers d'apprentissage (...) Il en faudrait davantage. Mais l'apprentissage en entreprise ne doit à aucun prix être remplacé complètement par des ateliers." C'est à se demander si Reimann lit le texte des initiatives qu'il pourfend! L'initiative ne dit pas qu'il faut remplacer complètement la formation en entreprise par des ateliers publics (voir encart). Elle demande "davantage d'ateliers" — pour reprendre l'expression de Reimann — ou plus exactement: l'ouverture de places d'apprentissage et de recyclage qualifiées pour celles et ceux qui ne trouvent pas la possibilité d'une formation ou d'un recyclage de leur choix. Voilà ce que le service de presse de l'USS, à l'unisson avec tous les parlementaires de la droite, qualifie "d'inutile, peu sérieux, dangereux, absurde". Tous ces adjectifs s'appliquent exactement de la même manière au Programme de l'USS et aux Lignes directrices pour une formation professionnelle d'avenir! Car il s'agit exactement d'offrir un nombre suffisant de places d'apprentissage qualifié à un moment où, à l'évidence, l'économie n'en fournit pas. Actuellement, environ 3 o/o des apprentis se forment en ateliers publics. Avec l'initiative, ce taux s'élèverait à peu près à 8 o/o (10 000 places sur 180 000 apprentis).

QUATRE FOIS PLUS QUE L'INITIATIVE

Contrairement au président de l'USS, nous avons pris la peine de lire attentivement les Lignes directrices... de 1985. Et qu'y trouve-t-on? L'USS préconise d'étendre massivement les cours interentreprises pour compléter la formation générale des apprentis, souvent insuffisante dans bien des petites entreprises. D'autant plus qu'avec les nouvelles technologies, l'apprentissage exige davantage une formation générale. L'USS propose donc de "rééquilibrer" la formation professionnelle sur trois piliers (entreprise, cours interentreprises, école professionnelle) en demandant que les apprentis suivent un tiers de leur formation dans chacun de ces "piliers". Fort bien. Ce n'est jusqu'ici, comme on l'a vu, qu'un projet sur le papier, devenu un postulat parlementaire toujours sur le papier. Mais il y a plus important encore. Un tiers de 180 000 apprentis représente 60 000 places pour des cours interentreprises, que l'USS voudrait voir financer par l'Etat et les associations professionnelles (les patrons). 60 000 places non directement liées à l'apprentissage en emploi! Il en existe aujourd'hui peut-être dix ou vingt mille. Que revendique donc l'USS? L'ouverture d'environ 40 000 places pour des cours interentreprises financés par les patrons et les pouvoirs publics! Quatre fois plus que l'initiative. Et pour commencer à défendre ce "postulat", Reimann refuse de soutenir notre initiative... La conclusion s'impose: soit il ne s'agit que de grands postulats démocratiques, soit Reimann prend au sérieux les propositions de



A propos du débat au Conseil national sur l'initiative ateliers publics :

POUR QUI ROULENT-ILS?

Le service de presse de l'Union syndicale suisse (USS) du 2 octobre 1985 a publié, sous le titre *L'enfer est pavé de bonnes intentions, les critiques développées à la tribune du Conseil national par Fritz Reimann, Angelique Frankhausen et Heidi Deneyns contre notre initiative Pour une formation professionnelle et un recyclage garantis (dite initiative ateliers publics)*. On peut s'étonner d'une telle critique alors que l'Union syndicale suisse n'a pas encore officiellement adopté de position à ce sujet et que, surtout, plusieurs fédérations importantes (aux congrès de la FOBB, du SLP, de la VPOD/SSP, ainsi que la Conférence jeunesse USS de septembre 1985 notamment) ont déjà affirmé leur appui à cette initiative. Il est vrai que la FTMH s'y oppose; mais l'avis de celle-ci suffit-il à déterminer la position de conseillers nationaux syndicalistes et socialistes? Le débat étant ainsi devenu, par ces interventions au Conseil national, un débat public, nous demandons que les arguments des porteurs de l'initiative soient aussi publiés dans la presse syndicale.

l'USS et ne peut alors que soutenir l'initiative (même avec certaines critiques) puisqu'il vise infiniment plus.

Reimann affirme que ce système des "trois piliers" est "le mieux à même d'assurer une formation adaptée à la pratique". Mais qui prétend que des ateliers publics ne sont pas adaptés à la pratique? Des milliers d'horlogers ont été formés ainsi jadis. Tous les ateliers qui existent démontrent que la formation théorique et pratique y est bonne. Et notre initiative envisage la combinaison de stages en ateliers et en entreprise. L'argument "des ateliers publics sont coupés de la pratique" est une pure démagogie de la droite. Par contre — et c'est ce que Reimann ne veut pas dire! — le système actuel a pour effet, sous prétexte d'apprentissage pratique, de sacrifier la formation de toute une catégorie de jeunes. Soit que la formation reste insuffisante dans bien des petites entreprises mal équipées, soit qu'on utilise les apprentis comme "bonne à tout faire" au détriment de la formation, soit encore et surtout, par le développement des formations au rabais mille fois dénoncées par l'USS quand elle a combattu la nouvelle Loi sur la formation professionnelle (1978) qui les introduisait. Cette loi et les changements structurels dans les nouvelles technologies menacent de former une large catégorie de travailleurs sous-qualifiés. Pour les femmes de surcroît, les possibilités de formation qualifiée sont réduites à une petite dizaine de "filiales". Elles n'ont aucune chance d'obtenir une autre qualification, sauf s'il existe des ateliers publics ouverts à tous et à toutes. C'est précisément contre cette tendance, pour défendre ces

catégories et leur offrir la possibilité d'une réelle qualification que nous proposons l'extension des ateliers publics.

LA SÉLECTION DU MARCHÉ DU TRAVAIL

L'argument invoqué par Angelique Frankhausen devient dès lors parfaitement ridicule: "Cette initiative ne fait que tromper les jeunes. Elle leur assure la formation de leur choix sans leur dire que cette formation leur sera peut-être inutile. C'est lors de l'entrée sur le marché du travail qu'ils rencontreront les vrais problèmes." Les multiples filières actuelles de formation sans avenir, où l'apprenti n'est engagé que pour servir de main-d'oeuvre et ne trouve pas de travail ensuite, n'inquiètent pas la collègue Frankhausen. Or il y a une différence entre la situation actuelle et notre initiative. Aujourd'hui, le marché du travail sélectionne les jeunes avant même qu'ils aient pu acquérir une qualification. Il trie entre ceux qui auront une bonne formation et ceux qu'il condamne d'avance à un travail sous-qualifié. Notre initiative ne prétend certes pas supprimer les problèmes lors de l'entrée sur le marché du travail. Ils se posent toujours! Même si — et notre initiative le souligne explicitement — la formation est surtout donnée dans des professions d'avenir. Mais, et c'est là le point essentiel, l'ouverture d'ateliers publics pour la formation et le recyclage de ceux qui ne trouvent pas de place sur le marché du travail leur assure au moins une qualification de base. Et

tout travailleur sait qu'une qualification lui offre de **meilleures chances** "à l'entrée sur le marché du travail" que s'il a été condamné, dès le début, à une formation au rabais! En disant non à l'initiative, on **abandonne tout simplement** des jeunes, des femmes qui veulent retravailler, des travailleurs qui veulent se recycler à l'enfer de la sous-qualification. Heidi Deneys le suggère à sa manière lorsqu'elle ose dire que "les chances de trouver une place d'apprentissage... s'améliorent".

Enfin, notre initiative ne concerne pas seulement l'apprentissage mais aussi le recyclage. Et sur ce point, les propos de Fritz Reimann deviennent particulièrement scandaleux: "Quant à puiser dans les fonds de l'assurance-chômage, non, mille fois non!" Selon l'article 3, par. c de notre initiative, les fonds de l'assurance-chômage serviront

uniquement à payer les indemnités des travailleurs qui suivent un recyclage en atelier public. La loi sur l'assurance-chômage prévoit d'ailleurs l'allocation de tels fonds pour le recyclage. Les travailleurs ne cotisent-ils pas aussi pour pouvoir compléter leur formation et s'adapter aux changements technologiques? Reimann présente au contraire notre initiative comme si elle voulait "puiser" dans les économies des travailleurs!

Il est vrai que l'initiative indique aussi que les apprentis des ateliers publics toucheraient un "salaire" correspondant aux indemnités de l'assurance-chômage. Mais ces versements ne seraient pas financés par l'assurance-chômage. De plus, nous avons proposé un "salaire de formation" de l'ordre de 1000 francs et non de 2000 francs comme le laisse entendre le Conseil fédéral.



La sélection par le marché du travail.

TEXTE DE L'INITIATIVE

Article 34 octies (nouveau)

1 La Confédération institue un droit à la formation professionnelle de qualité. Il appartient aux cantons de mettre en oeuvre les mesures qu'implique ce droit aux fins notamment:

- D'assurer une formation complète de trois ans au minimum tant aux jeunes qui ne trouvent pas une place d'apprentissage ou aucune autre possibilité de formation correspondant à leur choix, qu'à ceux qui sont défavorisés par leur formation scolaire. Ces mesures s'appliqueront plus spécialement aux femmes, aux enfants de travailleurs immigrés, ainsi qu'aux handicapés.
- D'organiser des stages pratiques complémentaires pour les jeunes en cours de formation.
- De créer des possibilités de recyclage ou de formation complémentaire pour tous ceux qui le désirent, sans discrimination de sexe, d'âge ou de nationalité.

2 A ces fins, la Confédération charge les cantons de créer des ateliers d'apprentissage et d'autres établissements de formation.

- Ce faisant, on tiendra particulièrement compte des besoins des cantons et régions spécifiquement touchés par des modifications structurelles dans certaines branches professionnelles ou qui, de manière générale, disposent d'une offre limitée de places d'apprentissage diversifiées ou de possibilités de recyclage ou de perfectionnement professionnel.
- La formation ainsi instaurée doit être conçue de manière à préparer ceux qui en bénéficient à exercer des activités professionnelles très diverses et, une fois cette formation terminée, à favoriser l'acquisition permanente de nouvelles qualifications professionnelles.
- La formation dispensée dans ces établissements doit être couronnée par un certificat fédéral de capacité; elle doit être équivalente aux autres formations professionnelles.
- La fréquentation de ces établissements de formation doit être gratuite. Les jeunes et les adultes qui fréquentent ces établissements de formation touchent une indemnité de formation dont le montant minimum correspond à celui de l'assurance-chômage.

3 Le financement de ces mesures est assuré par:

- Des cotisations à la charge des employeurs correspondant au minimum à 0,5 o/o de la masse salariale. 75 o/o des frais afférents à ces ateliers au moins seront couverts par ces cotisations.
- Des subventions de la Confédération et des cantons.
- Des contributions de l'assurance-chômage destinées au financement des indemnités de formation versées aux personnes qui suivent un recyclage.

Disposition transitoire

La législation d'exécution sera mise en vigueur dans un délai de trois ans à compter de l'acceptation de la présente initiative par le peuple et les cantons.

COMBIEN ÇA COÛTE ?

L'initiative prévoit non pas de "puiser" chez les travailleurs mais dans la poche des patrons, qui devraient couvrir les trois quarts des frais des ateliers publics. Des chiffres les plus fantaisistes courent à ce propos depuis que le Conseil fédéral, dans son message contre l'initiative, a avancé un coût de l'ordre de deux milliards. Ce montant devient trois milliards dans le service de presse de l'USS et quatre milliards dans la bouche du conseiller national PDC valaisan V. Darbelley! Nous avons démontré (*La Brèche*, No 337, 16 mars 1985) que les calculs du Conseil fédéral sont faux. Il se permet d'abord de compter deux fois les coûts de construction, achats de terrains et machines pour des ateliers publics et présente ensuite la facture comme si ces chiffres (faux) allaient devoir être versés chaque année. Si on corrige ces "erreurs", manifestement volontaires, les calculs du Conseil fédéral reviennent à nos estimations, soit un coût de l'ordre de 800 millions par an, dont les deux tiers seraient à charge des patrons.

Non seulement Reimann "gobe" les chiffres du Conseil fédéral, mais il y ajoute encore son grain de sel. Il explique en effet qu'une taxe de 0,5 o/o de la masse salariale perçue auprès des patrons revient à... faire payer les patrons qui engagent des apprentis. Pour prendre toute la mesure de cette affirmation, signalons qu'au Tessin 70 o/o des employeurs ne paient pas un centime pour la formation d'apprentis! Deux semaines après la votation cantonale au sujet d'ateliers publics au Tessin, les associations patronales se sont mises à réfléchir elles-mêmes comment les faire participer à un fonds. Comment d'ailleurs Reimann veut-il réaliser ce que l'USS propose, un fonds patronal et des pouvoirs publics pour les cours interentreprises, avec les arguments qu'il utilise aujourd'hui contre une taxe touchant tous les patrons pour financer la formation?

Les criantes inégalités, tant dans la formation que dans la contribution financière des patrons, qui résultent du système actuel ne peuvent être combattues que par une taxation commune de tous les employeurs et c'est précisément ce que revendique notre initiative (comme l'a déjà fait d'ailleurs l'initiative des syndicats USS de Genève).

Citons pour terminer le commentaire de la *Basler Zeitung* au sujet de ces discussions au Conseil national: ce débat "a pu faire croire que tout est parfait dans la formation professionnelle. Or c'est faux et les organisations professionnelles l'ont bien compris, contrairement au parlement". Le service de presse de l'USS et Reimann se rangent pourtant complètement derrière ce parlement aveugle!

Michel Thévenaz

Ateliers publics :

L'USS était pour..

L'année prochaine, notre initiative pour des ateliers publics sera soumise au verdict populaire. L'Union syndicale suisse (USS) a toujours adopté, au sujet de cette initiative, une position très ambiguë. Ainsi récemment, elle a publié un texte de fond sur la formation professionnelle qui ne s'exprime pas clairement en faveur de notre proposition. Ceci est d'autant plus étonnant que la création d'ateliers publics d'apprentissage fait partie des revendications "historiques" de l'USS.

Dès 1919, dans le cadre d'une discussion pour une nouvelle loi sur la formation professionnelle, l'USS préconisait un système basé sur les ateliers publics. "En plus de l'élargissement des ordonnances existantes par une loi uniforme, la mise sur pied d'ateliers publics doit être envisagée. (...) Les avantages qui en résulteront seront multiples. En particulier, outre une formation plus complète, ces ateliers empêcheront l'exploitation des apprentis..." expliquait alors l'USS.

Au cours des décennies qui suivent, la revendication des ateliers publics apparaît de temps à autre mais sans que le principe de l'apprentissage de maîtrise ne soit remis en question. "Les ateliers publics doivent suppléer au manque de places d'apprentissage dans les professions où il est impossible d'en créer suffisamment." (Programme de travail de l'USS, 1960, traduction de la rédaction.)

Après 1968, le ton devient cependant plus radical. A l'USS également. Les ateliers publics pourraient, à long terme, prendre en charge une partie de la formation professionnelle. L'apprentissage de maîtrise est, cette fois-ci, sérieusement écorné. Ainsi l'USS écrit: "Le système actuel d'apprentissage de maîtrise (formation chez le patron dans la production) ne suffit plus compte tenu des exigences modernes. Surtout les petites entreprises, très spécialisées, ne sont plus à même de garantir une formation de base large telle que nécessaire. Le danger d'utiliser l'apprenti comme une force de travail bon marché existe aussi. Pour ces raisons, la formation de base doit se faire dans les écoles professionnelles ou au sein d'ateliers publics. Ces ateliers pourraient, par profession, assumer la formation de base selon des directives uniformes. Après un certain laps de temps ou de temps en temps, l'apprenti s'exercerait aux travaux pratiques auprès des entreprises."

Dans la nouvelle loi sur la formation professionnelle de 1978, les exigences relatives aux ateliers publics ne furent pas du tout entendues. Raison parmi d'autres pour que l'USS lance son référendum. Dans un article paru dans la *Neue Zürcher Zeitung*, Fritz Reimann écrivait même: "La promotion d'ateliers publics est une tâche aussi nécessaire que le maintien des universités." (27 novembre 1978)

En été 1979, le PSO soumet à l'USS sa proposition pour le lancement commun d'une initiative ateliers publics. Dans une lettre du 14 mai 1980, l'USS justifie son refus d'un colancement. Afin de ne pas éparpiller ses forces, elle entend concentrer son attention sur l'intégration des apprentis dans les conventions collectives de travail. D'après elle, c'est une meilleure méthode pour réaliser, à court terme, une série d'améliorations. "En résumé, répond l'USS, des ateliers publics d'apprentissage ne représentent pas une alternative mais constituent un complément absolument indispensable au système dualiste de formation professionnelle - un complément qui fixe des normes de qualité de la formation et doit, de ce fait, susciter une concurrence avec l'apprentissage en emploi." Exactement ce que revendique notre initiative! Entre temps, les améliorations à court terme sur le plan conventionnel n'ont pas été légion.

Tout récemment (juillet-août 1985), l'USS a synthétisé dans un texte de seize pages (*Lignes directrices pour une formation professionnelle d'avenir*) ses idées de fond. Constatant les exigences changeantes en matière de formation, l'USS préconise une formation générale large. Ce qui implique au moins: un jour et demi de cours par semaine; un tiers de la formation garanti par un tronc commun; la formation pratique suivie dans une ou plusieurs entreprises, etc. Ces propositions sont tout à fait intéressantes. Les ateliers publics pourraient s'y intégrer facilement, notamment pour le tronc commun où ils seraient idéals. Aussi est-il incompréhensible que certains utilisent ce concept syndical pour faire de l'agitation contre notre initiative. La votation de l'année prochaine sera une excellente occasion pour concrétiser ces désirs. Et pour resserrer les rangs autour d'une question très importante.

Elections communales vaudoises :

LES NATIONALISTES SORTENT DU TROU

Après Genève, Lausanne! L'Action nationale - Vigilance récidive en raflant d'un coup 16 sièges (sur 100) au Conseil communal lausannois (législatif). Un coup de semonce à entendre: la percée des nationalistes n'est pas un phénomène atypique, destiné à rester confiné au bout du lac. Le cancer menace de se généraliser; il est urgent de le combattre. Un autre aspect important de ces élections, bien que d'ampleur plus réduite, aura été l'émergence d'une gauche alternative dans le canton. Elle réalise une percée à Nyon, et de relativement bon scores dans plusieurs autres villes du canton, alors que la gauche traditionnelle continue, elle, de reculer.

La percée nationaliste

Indéniablement, le choc est venu de ce côté-là. Bien que quasiment absente de la vie politique lausannoise depuis huit ans, l'Action nationale recueille plus de 14 o/o des suffrages et 16 élus. Cette percée met crûment en évidence le développement de sentiments xénophobes et racistes au sein de certaines couches de la population (sur les racines de ce phénomène, voir nos articles p. 3).

Dans l'ensemble du canton, ce sont cependant les partis de droite qui sont - comme il y a quatre ans - les vainqueurs des élections. Dans les communes où le Conseil communal est élu à la proportionnelle, l'Entente vaudoise (libéraux et radicaux) progresse de 95 sièges. Score qu'ils interpréteront à n'en pas douter comme un encouragement à poursuivre leur politique de démontage social.

Un vote protestataire

Le succès des partis de droite n'est pas sans faille cependant. Dans quelques villes, les partis gouvernementaux subissent un effritement de leurs résultats. Comme à Lausanne où libéraux, radicaux et socialistes perdent chacun trois sièges au Conseil communal. Il y a là une certaine sanction de la politique menée par ces partis. Par ailleurs le succès des écologistes modérés du GPE (Groupement pour la protection de l'environnement), qui progressent dans plusieurs villes et notamment à Lausanne où ils passent de 8 à 12 élus, ou l'apparition de listes prétendument apolitiques comme la liste Arc-en-ciel à Renens (qui recueille 11 sièges), expriment également, à leur manière, l'existence d'un vote protestataire contre une politique à laquelle du reste la gauche traditionnelle est aussi assimilée.

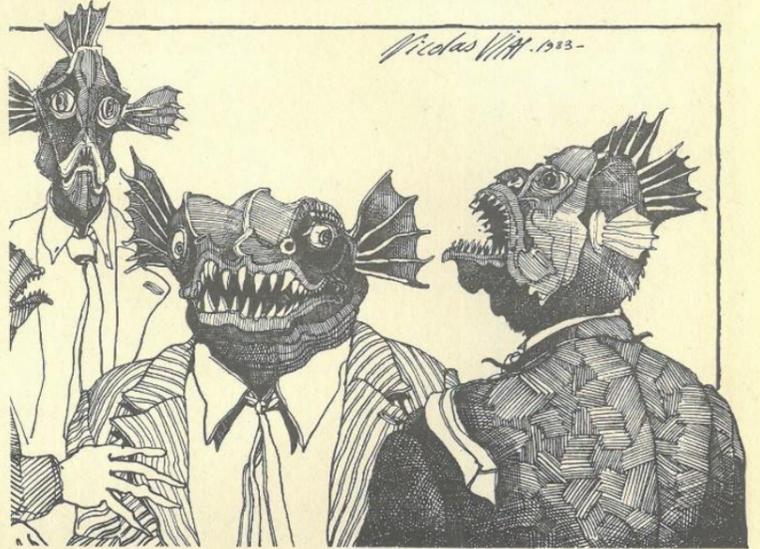
L'effondrement du POP

Car une nouvelle fois la gauche traditionnelle recule. Souvent empêtrée dans une pure gestion des communes, incapable de s'opposer à la politique de démontage social de l'Entente et de proposer aux salariés des solutions pour se défendre face à la crise, faisant aujourd'hui le dos rond - quand ce n'est pas pire - face à la montée de la xénophobie et du racisme, sa crédibilité diminue encore. Dans l'ensemble des communes où le Conseil communal est élu à la proportionnelle, le Parti socialiste (PS) perd ainsi 64 sièges, et le Parti ouvrier populaire (POP) 30. L'échec de leur politique est particulièrement patent à Nyon. PS et POP y sont totalement intégrés à la gestion de la commune; ils ont même été majoritaires à la Municipalité du-

communes, contre encore dix il y a huit ans!

L'émergence d'une gauche alternative

Un autre fait marquant: l'émergence d'une gauche alternative dans le canton. Dans plusieurs villes, elle réunit, au sein de groupements différents, des militants d'Alternative démocratique (AD), du PSO et des personnes indépendantes. A Nyon, Alternative socialiste verte (ASV) a même fait l'événement en gagnant d'un coup dix sièges au Conseil communal. Dans les autres villes, l'entrée dans les conseils communaux ne s'est pas produite, les listes échouant souvent de très peu devant la barre antidémocratique du quorum à 5 o/o. Ainsi à Renens, Alternative socialiste verte (ASV) réunit 4,91 o/o des suffrages; à Yverdon Alternative écologique et socialiste (AES) en recueille 4,5 o/o; à Vevey, le Collectif Feu vert manque le quorum pour une demiliste. Enfin à Lausanne, où AD et le PSO se présentaient malheureuse-



ment séparément, AD recueille 3 o/o des suffrages; le PSO 1,1 o/o, soit légèrement moins qu'il y a quatre ans. Quant aux deux candidats du PSO à la Municipalité de Lausanne, ils ont réalisé un bon score, avec près de 5,6 o/o des voix.

L'émergence de cette gauche alternative représente aujourd'hui un encouragement pour poursuivre. Face au développement de la xénophobie et du racisme, elle peut être le noyau d'un front de résistance.

Jean Fleury

Forum 85 :

«Vaincre la xénophobie par la solidarité»

Vaincre la xénophobie par la solidarité.



19.10.85
Limmathaus
Zürich

Une manifestation politique et culturelle avec du théâtre, des exposés, des ateliers, un débat, un concert et une soirée dansante



400 personnes ont pris part au Forum 85 qui s'est tenu sous le slogan "vaincre la xénophobie par la solidarité" le 19 octobre dernier à Zurich. Organisé par la Communauté de travail Etre solidaires et de nombreuses organisations d'étrangers, de défense du droit d'asile, de groupes chrétiens, de syndicats et de partis de gauche, cette rencontre a permis un échange approfondi sur le problème.

Werner Haug, sociologue bernois et membre de la Croix-Rouge, a dressé un tableau de la xénophobie passée et actuelle. Il met un poids particulier à l'apparition d'un "nouveau racisme" qui s'exerce à l'encontre des requérants d'asile en provenance de régions lointaines. Une prise de position en faveur des étrangers et contre le racisme est un engagement élémentaire pour les droits de l'homme et la démocratie, estime Haug.

Rôle des médias

Sociologue travaillant au CNRS à Paris, Jacqueline Costa-Lascoux souligne les problèmes de survie existant dans les pays du tiers monde. Il est inconcevable que ceux-ci ne soient pas pris en considération dans la notion de réfugié. Alexander J. Seiler, réalisateur allemand, explique la xénophobie à partir des problèmes sociaux découlant de la crise. Ainsi le succès de Vigilance à Genève qui s'appuie sur la destruction du milieu urbain.

C'est dans une table ronde réunissant des journalistes que le rôle

des médias a été abordé. Le *Blick*, dont le langage xénophobe est connu en Suisse allemande, fut durement attaqué, notamment par Alex Grass, rédacteur à la *Woz*. Une discussion très animée sur la question de l'expulsion des requérants s'en est suivie.

correspondant

NON AUX EXPULSIONS

A l'issue du forum, les 400 participants ont adopté une résolution protestant contre "la pratique de plus en plus sévère de l'octroi de l'asile". Elle réclame également l'asile humanitaire pour les 71 Chiliens de Zurich actuellement menacés d'expulsion. En outre, cette résolution exige qu'aucun requérant ne soit expulsé de force et convoyé directement vers son pays d'origine, ni refusé dès la frontière ou par un office cantonal. Plus loin, la résolution constate que la Suisse, en tant que puissance économique, est co-responsable de l'afflux des réfugiés et a donc une obligation morale de garantir un droit d'asile véritablement humanitaire.

Affaire Le Pen :

Mis en cause par l'un de ses proches, qui l'accuse quasiment d'avoir précipité la mort de celui dont il allait hériter; pris en flagrant délit de mensonges chiffrés — sur sa fortune, ses impôts et le coût de l'immigration —; confronté à une révolte interne de responsables du Front national, Le Pen a sorti le grand jeu.

Lors de la fête "bleu-blanc-rouge" du Front national, le 20 octobre 1985, il a haussé le ton de deux crans. Le représentant de la droite musclée a cédé la place à l'aboyeur d'extrême-droite. Vouant aux gémonies les journalistes, "ces menteurs", il en a offert quatre à la vindicte de son public. Leur nom? Jean-François Kahn, Jean-Pierre Elkabbach, Jean Daniel et Ivan Levaï. Leur crime? Leur ascendance juive... La riposte de Le Pen peut sembler être celle d'un homme aux abois. Elle possède cependant depuis des années une cohérence: celle de la construction d'un parti fasciste de masse. L'opération "je suis un politicien respectable" ayant réussi, permettant au Front national de gagner des centaines de responsables des partis de droite, il s'agit aujourd'hui d'encadrer les nouveaux adhérents. Et au passage d'empocher le poids électoral de la vieille famille antisémite française.

Le masque est tombé

Encore sous le coup de la découverte d'un Le Pen franchement totalitaire, ouvertement démagogue et carrément raciste, les médias s'exclament et s'étonnent. Il est vrai que Le Pen a su admirablement les utiliser et les faire participer à la banalisation de son courant. Rappelez-vous: venu à Lausanne en novembre 1984, sur invitation du Cercle de la presse lausannoise, Le Pen s'y était fait faire un véritable lifting démocratique. J.-L. Bernier écrivait alors dans 24 Heures: "Surtout nous avons retenu l'impression que M. Le Pen entend être pris au sérieux et s'imposer en crédit par un propos certes habile, mais clair." (24 Heures, 27 novembre 1984) Dans le même journal, l'éditorialiste J.-M. Vodoz donnait dans l'objectivité à la Ponce-Pilate: "Écoutez aussi cette voix âpre et coléreuse. Et demandons-nous ce qu'elle proclamerait dans les micros du pouvoir." De quoi ils ont l'air maintenant que le masque est tombé? De marmitons ayant prêté la main à la confection de la farce du dindon.

Car enfin, il n'était pas si difficile de lire le programme du Front national qui revendique "une dictature à la romaine" (bonjour, Monsieur Mussolini); il n'était pas si surhumain de voir les saluts fascistes accueillant Le Pen dans ses meetings; il n'était pas si impossible de plonger quelque temps dans ce parti, comme l'a fait le sociologue Yves M. Zelig. Qui en ressort "épuisé et éberlué d'avoir dû écouter sans broncher des gens ordinaires qui tiennent des propos racistes et antisémites qui vous donnent le frisson." (Libération, 16 octobre 1985)

Il n'était pas non plus inepte de rappeler les propos d'un responsable du Front national défendant le programme de son parti dans les colonnes du Monde et caractérisant le nazisme comme "un puissant mouvement de masse, somme toute populaire et démocratique" (Roger Holeindre, 6 juin 1985).

Tout cela pouvait — et devait — être dit et répété systématiquement. Le masque se serait effrité bien plus rapidement. Mais, que ce soit par métier (les journalistes sont les serveurs du superficiel et de l'apparence), par paresse ou par approbation, les médias, à de rares exceptions près, ne le firent pas. Maintenant que les choses sont claires, tirons-en la leçon. Plus question de banaliser le fascisme, mais bien de trouver les moyens de l'abattre.

Eric Peter

El Salvador :

GRÈVES ET MOUVEMENT DE MASSE



Napoleon Duarte. Derrière la façade, la répression.

Depuis un an, l'accroissement de la mobilité des troupes gouvernementales et des moyens de détection des regroupements du Front Farabundo Marti de libération nationale (FMLN) ont obligé la guérilla à disperser ses forces et étendre le théâtre de ses opérations. Il n'y a plus de grandes opérations spectaculaires (El Paraiso, Cerron Grande), mais le FMLN s'est rapproché des villes où il a su mener des actions militaires audacieuses. Fin juillet, l'une d'elles a permis la libération de 149 prisonniers à Mariona (San Salvador). Ses liens avec les masses se sont resserrés, favorisés par la combativité croissante de toutes les couches sociales: paysans, travailleurs, étudiants, enseignants.

1984 fut l'année de la réactivation. 116 grèves et arrêts de travail; 350 000 travailleurs mobilisés; affirmation d'une structure unitaire large, le Mouvement unitaire syndical et professionnel (MUSYGES) regroupant les principales fédérations ouvrières; création du Conseil coordinateur des travailleurs de l'Etat et des municipalités (CCTEM)¹. Cinq manifestations massives ont eu lieu cette année-là, en particulier lorsque le dialogue entre le FMLN et le gouvernement avait laissé espérer une solution politique au conflit.

Malheureusement, une apparition trop politique, la scission de la Fédération syndicale révolutionnaire (FSR) et une intense propagande gouvernementale visant à l'assimiler aux "subversifs" ont eu raison du MUSYGES qui disparaît en novembre 1984.

Bien gérer la répression

En 1985 les travailleurs profitent avec une détermination croissante de l'espace politique ouvert par l'élection de Napoleon Duarte (démocrate-chrétien). Sa volonté de gagner une reconnaissance internationale et de disputer l'organisation des masses aux syndicats combatifs l'oblige à plus de souplesse dans la répression. Des syndicats peuvent rouvrir des locaux, certains obtiennent la reconnaissance légale. Il n'y a plus d'assassinats massifs dans les villes, mais la totalité de l'appareil répressif demeure en place et l'armée intervient parfois dans les entreprises.

Les escadrons de la mort restent

actifs et le 12 juillet, l'Armée salvadorienne anticommuniste condamnait à mort onze étudiants accusés d'appartenir au FMLN. Ils ont eu un délai de huit jours pour quitter le pays. Des dirigeants syndicaux sont toujours enlevés par des civils armés et ne réapparaissent qu'après avoir prétendument avoué leurs liens avec la guérilla.

Des conflits marquants

Durant les six premiers mois de l'année, plus de 399 500 travailleurs des secteurs public et privé ont mené 80 grèves et se sont mobilisés dans une trentaine de manifestations de protestation. Ainsi pour le Premier Mai s'est créé un Comité unitaire regroupant plusieurs syndicats, des secteurs du mouvement paysan, des étudiants, etc. Un dirigeant raconte: "Le 17 avril nous avons annoncé la manifestation lors d'une conférence de presse. Le 29, nous en avons convoqué une autre pour confirmer notre convocation (...)

"Le soir même, les canaux 8 et 10 de la télévision et d'autres chaînes privées présentaient des extraits de notre conférence, entrecoupés de déclarations d'un guérillero capturé, Miguel Castellanos², déclarant que toutes les fédérations syndicales (...) étaient des appendices du FMLN. Cette manœuvre avait pour but d'empêcher la mobilisation; elle échoua. Objectivement, nous avons réuni 40 000 travailleurs..."

Dans la foulée, deux conflits ont revêtu une importance particulière. Tous deux mettaient en question le décret 296 interdisant la grève dans

le secteur public. Le 6 mai, les travailleurs de l'ANDA (Association nationale des acqueducs et canalisations) et de l'ISSS (Institut salvadorien de la sécurité sociale) entrent en grève. Le 14 mai, l'ANDA est militarisée; 49 syndicalistes sont licenciés. Finalement, grâce aux arrêts de travail de solidarité, les travailleurs obtiennent la réintégration des licenciés, la promesse de l'absence de représailles et une légère augmentation de salaire.

Pendant ce temps, les employés de l'ISSS avaient occupé l'Hôpital général. Mais la réaction gouvernementale sera brutale. Le 2 juin, Duarte fait prendre d'assaut les bâtiments. L'opération se soldera par plusieurs morts. Le lendemain, une grande manifestation (interdite) a lieu en soutien aux travailleurs de l'ISSS: 7000 personnes descendent dans la rue, 22 syndicats entrent en grève de solidarité.

Exemples suivis

De son côté, le Comité Premier Mai convoque pour le 20 juin une assemblée à laquelle 65 délégations de différents syndicats et associations prennent part. Un cahier national de revendications y est élaboré: augmentation salariale de 100 o/o pour tous, abolition de la dette agraire des paysans, libération des détenus politiques et syndicaux, continuation du dialogue, etc. Ce cahier est présenté à l'Assemblée législative le 4 juillet. Vu l'absence de réponse, l'activité revendicative rebondit. 42 arrêts de travail démarrent, six manifestations rassemblant au total 40 000 personnes ont lieu, le conflit de l'ANDA reprend...

Ces exemples montrent que les masses sont loin d'avoir perdu de leur combativité. La solidarité en faveur de la lutte du peuple salvadorien n'en est que plus nécessaire.

Pascal Sonilda

1. La CCTEM organise douze syndicats.

2. Commandant des Forces populaires de libération qui s'est rendu à l'armée en avril 1985.

Nicaragua :

SIMPLEMENT SE DÉFENDRE!

Le 16 octobre 1985, le président du Nicaragua, Daniel Ortega, annonçait la suspension de 13 articles du Statut des droits et garanties des Nicaraguayens. Ortega souligna que ces mesures — touchant à l'application des droits d'information, d'association, de réunion et de grève — étaient prises à cause "de l'agression américaine et de ses alliés intérieurs qui a créé une situation véritablement extraordinaire."

Nos renifleurs de goulag ont crié avec célérité à "l'assassinat des libertés". L'éditorialiste du *Matin* — qui découvrait avec six ans de retard le dictateur Somoza! — écrivait: "Daniel Ortega est aussi fasciste que son prédécesseur. Aujourd'hui, avec les siens, il consolide une dictature, manipule un peuple, tue les libertés."

Bon nombre de plumitifs de la presse romande, pourtant tenus "au devoir d'information", n'ont pas daigné indiquer le contexte dans lequel ces mesures étaient prises, ni leur ampleur réelle.

Il faut lire le respectable *Tages-Anzeiger* de Zurich pour soupçonner que: "L'on ne doit pas compter avec une large vague de répression, car les organes de l'Etat ont utilisé de façon modérée les possibilités que leur conférait l'état d'exception qui avait déjà été instauré en 1982 (et suspendu en 1984, réd.), après le début des actions systématiques des contras." (17 octobre 1985) Depuis rien ne vient contredire ce jugement. Même une partie de l'opposition nicaraguayenne était plus précautionneuse que notre bonne presse. Le correspondant du *New York Times* rapportait: "Les militants de l'opposition étaient divisés sur l'impact des mesures de restrictions des droits civiques prises par le gouvernement. Beaucoup affirmaient qu'ils attendaient de voir avec quelle rigueur ces décrets seraient appliqués." (*International Herald Tribune*, 18 octobre 1985)

Faire face à une guerre

La première chose à mettre en relief est pourtant simple: le gouvernement sandiniste prend des mesures préventives et défensives face à une politique d'étranglement conduite par la puissance économique et militaire la plus forte au monde, les Etats-Unis. Ils visent non seulement à renverser le gouvernement — légitimé par une révolution (comme le premier gouvernement de l'histoire des Etats-Unis!) et des élections — mais ils veulent faire la preuve que tout peuple qui tente d'échapper à l'emprise du "big brother" connaîtra une situation économique pire que par le passé. Saigner le Nicaragua sandiniste, voilà le projet de Washington. Ses moyens peuvent être rapidement énumérés:

- * Un harcèlement militaire continu grâce à la contra, force que l'administration Reagan a créée (*International Herald Tribune*, 22 octobre 1985) et qu'elle pense porter au nombre de 30 000 hommes pour fin 1985.

- * La maximisation du coût économique et social de cette agression militaire (40 o/o du budget absorbé par des dépenses militaires obligées, dégâts matériels, déperdition de production agricole et donc de devises pour des importations absolument nécessaires, pertes humaines, etc.).

- * Un embargo économique (décreté au mois de mai 1985) et la restriction maximum des crédits.

- * Des tentatives d'occupation militaire d'une portion du territoire pour y déclarer un "gouvernement provisoire" et engager une nouvelle étape dans l'offensive militaire. La contra n'a pu mener à bien ce plan et donc, dans ce sens, elle a été stratégiquement battue.

- * Le sabotage américain du "processus" de paix sous l'égide de la Contadora.

Tout ceci concourt à miner la base sociale de la révolution, à créer une situation où l'effort militaire de la contra — appuyé par le Honduras et le Costa Rica et conjugué à une mobilisation d'une "opposition intérieure" accroissant son audience — déboucherait sur une situation de guerre civile. Celle-ci offrirait l'opportunité rêvée à une intervention américaine "d'appui aux forces démocratiques".

Dans ce plan, la hiérarchie catholique a une place centrale. Elle propose à la fois le "dialogue national" avec la contra et la désertion du service militaire patriotique. C'est la raison concrète pour laquelle son nouvel hebdomadaire, *Iglesia*, a été saisi.

Accroître l'aide

Les mesures prises par le gouvernement nicaraguayen doivent donc contrer avant tout cette facette de la politique contre-révolutionnaire. Mais il ne faudrait pas oublier qu'au même moment, malgré la guerre: 27 radios sur 48 diffusent les positions de l'opposition (sans parler des émetteurs de la contra); la discussion est ouverte sur la Constitution dont les huit principes fondamentaux incluent le pluralisme politique; la démocratie est comprise aussi "comme justice sociale" et anti-impérialiste; l'opposition multiplie les prises de position publiques. Quand on se rappelle les mesures prises en Suisse durant la

Seconde Guerre mondiale (pouvoirs exceptionnels donnés au Conseil fédéral, censure, interdiction de partis et de journaux, emprisonnement pour activités antimilitaristes), on mesure alors mieux l'exceptionnelle ouverture de la révolution nicaraguayenne.

Cependant, étranglée, cette révolution se heurte à des difficultés majeures. La lassitude et le mécontentement social existent. Cela se traduit par une baisse effective de participation aux organisations de masses. Dans ces conditions, la

porté ne peut qu'être ouverte aux abus des fonctionnaires. En outre, le recul du niveau de vie de couches populaires apparaît d'autant plus difficile à accepter que nombre de spéculateurs mettent à profit les failles de "l'économie mixte". Dans un tel contexte, c'est une relance de la mobilisation sociale et une aide matérielle internationale accrue qui permettront de renforcer la démocratie de masses et donc les acquis sociaux de la révolution, au-delà des mesures nécessaires d'autodéfense.

A. Dubois



Accroître l'aide internationale.

Photo la brèche

Italie :

Le procès d'une génération

Arrêtée au domicile de ses parents le 14 septembre dernier, Brunella C., maître-assistante à l'Université de Genève, est toujours détenue dans les prisons italiennes. Accusée de "reticenza" (non-collaboration avec la justice) et "favoreggiamento" (couverture présumée de quelqu'un), elle est détenue à la prison spéciale la plus dure de Lombardie (Côme) dans le cadre de l'enquête ouverte par la magistrature de Milan pour des faits remontant à 1975 et 1976.

Dix-sept personnes, dont un député de Democrazia proletaria et un parlementaire régional communiste, sont actuellement sous les

verrous dans le cadre de cette enquête. Les faits remontent à une dizaine d'années: la mort d'un jeune activiste néo-fasciste survenue

après une bagarre avec des militants du service d'ordre d'Avanguardia Operaia (AO)¹ et la mise à sac, par ce même service d'ordre, d'un bar qui servait de point de rencontre de l'extrême droite.

Rappelons que les responsables d'extrême droite des massacres de la Piazza Fontana à Milan (1969), de la Piazza della Loggia à Brescia (1973), du train Italicus (1975), de la gare de Bologne (1980) et du train de Noël (1984), eux, courent toujours...

Obtenir des aveux

Les accusés, dont Brunella, étaient à cette époque tous membres d'AO. La détention de certains d'entre eux — pour favoreggiamento par exemple — vise à obtenir des aveux sur la responsabilité collective d'AO dans ces deux actions. Ceci changerait tout à l'enquête qui, d'instruction sur des faits spécifiques, s'attaquerait à des délits à caractère associatif. A ce stade peuvent alors intervenir les lois d'exception votées pendant les années du terrorisme et qui criminalisent tous les membres des organisations accusées de délits à caractère associatif.

5000 criminels ?

Si la magistrature obtient ces aveux par des pressions psychologiques liées aux conditions de détention, c'est le procès de toute une génération de militants qu'elle pourra instruire. C'est-à-dire 5000 jeunes qui, dans les années septante, ont participé dans la seule ville de Milan aux services d'ordre chargés de protéger les manifestations. Manifestations qui souvent affirmaient la connivence de l'Etat et des fascistes dans les massacres perpétrés ces années-là. L'Etat italien se vengerait-il aujourd'hui de ceux qui, il y a dix ans, ont fait éclater au grand jour ses responsabilités ?

Aujourd'hui plus de 80 o/o des cadres syndicaux des usines de

Genève :

Solidarité avec Brunella C.

Une centaine de personnes ont participé le 15 octobre dernier à une journée d'action pour la libération de Brunella C. Deux moments forts: la remise d'une lettre signée par une vingtaine d'organisations politiques, syndicales, féministes, étudiantes, etc. au Consulat d'Italie exigeant la libération de Brunella; et une assemblée à l'Université animée par Emilio Molinari, député de Democrazia proletaria au Parlement européen.

La mobilisation ne s'arrête pas avec cette journée d'action. D'autres activités sont prévues. Tout apport à la campagne pour la libération de Brunella est le bienvenu.

CONTACT: SSP/VPOD, groupe uni, 6, Terreaux-du-Temple, 1201 Genève.

Milan ont été membres ou proches sympathisants des organisations d'extrême gauche. Le procès des services d'ordre est aussi le procès de cette génération de militants, criminalisés pour leur passé antifasciste. N'est-ce pas en accusant les syndicalistes actifs de violences terroristes que la magistrature de Turin avait permis à la FIAT de licencier pour la première fois depuis des années, en commençant par les... 63 syndicalistes actifs ?

P. Gilardi

1. AO: principale organisation d'extrême gauche à Milan en 1975. Une partie est à l'origine de Democrazia proletaria.

Il est des nôtres :

DENIS DIDEROT



Denis Diderot, né à Langres — non loin des sources de la Marne — en 1713; mort à Paris en 1784. Directeur avec d'Alembert de *L'Encyclopédie*, "Dictionnaire raisonné des Arts et des Sciences". Auteur de pièces de théâtre; auteur d'écrits divers, difficiles à classer. Auteur de quatre romans: *Les Bijoux indiscrets*, *la Religieuse*, *Le Neveu de Rameau* et *Jacques le Fataliste et son Maître* — dont les trois derniers tournent entre autres autour du thème du libre-arbitre et de la liberté. Dénonciation de l'institution religieuse sous la forme des couvents, où se trouvaient enfermés contre leur volonté, ou tout au moins, après un enthousiasme de jeunesse, retenus contre leur volonté, des jeunes gens et plus encore des jeunes filles, reclus à vie. Dénonciation des rapports entre maîtres et serviteurs, entre hommes et femmes; situation de l'artiste dans la société de l'époque, où il n'est guère qu'un amuseur au service de la classe dirigeante (les choses ont-elles tellement changé?). Etc., etc.

Mil sept cent septante-quatre (Diderot a soixante et un ans) : Louis de Bourbon, Roi par la grâce de Dieu, Majesté très chrétienne, Fils aîné de l'Eglise, seizième du nom, succède à son grand-père, Louis XV et monte sur le trône. Il a vingt ans, semble ouvert aux aspirations de son peuple et de son temps. De fait, il appelle au pouvoir un ami des Encyclopédistes et de Diderot, Turgot, un écono-

miste, dont on attend qu'il introduise enfin les réformes nécessaires. Il arrive à Versailles, chargé des espoirs de toute une génération : peut-être est-il encore possible de faire l'économie d'une révolution violente — du moins Diderot l'espère-t-il. Par malheur, les deux hommes sont l'un et l'autre timides : ils ne savent que s'embrasser avec effusion. En dépit de quoi, pendant deux ans, le jeune souverain soutiendra son ministre contre les innombrables intrigues, les chausse-trapes sans nombre que tendent au ministre réformateur tous ceux qui pensent que "tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes" — celui des privilèges ! — ou qu'en tout cas, "après nous, le déluge". Et puis il se lasse...

(Cette même année 1774, les treize colonies anglaises d'Amérique se soulèvent contre la métropole; la guerre de libération commence, qui se terminera en 1783 par le Traité de Versailles et l'indépendance des Etats-Unis.)

Espoir déçu

Mil sept cent septante-six : Turgot est renvoyé.

Dès lors, Diderot a compris : il n'attend plus rien des réformes, qui ne viendront pas. Il appelle de ses vœux la révolution. "Quelle sera la suite de tant de forfaits?" écrit-il en

1781 à propos de la colonisation des Antilles. *Les mêmes, les mêmes, suivis d'un autre moins sanglant peut-être, mais plus révoltant : le commerce de l'homme vendu et acheté par l'homme.*

Et encore :

"L'Europe retentit depuis un siècle des plus saines, des plus sublimes maximes de la morale. La fraternité de tous les hommes est établie dans d'immortels écrits (...) Il n'y a que la fatale destinée des malheureux nègres qui ne nous intéresse pas. On les tyrannise, on les mutilé, on les brûle, on les poignarde, et nous l'entendons dire froidement et sans émotion." (*Discours pour Raynal*, 1781)

Précisons que Diderot ne parle pas de l'Afrique du Sud !

Mais, dira-t-on, dès que les colonisateurs s'en vont, les haines tribales se donnent libre cours; la guerre, les guerres civiles pires que les guerres étrangères...

"Sans vous, y aurait-il eu des combats?" répond Diderot. *Les dissensions de ces peuples ne sont-elles pas votre ouvrage? Ne leur portez-vous point des armes meurtrières? Ne leur inspirez-vous pas l'aveugle désir d'en faire usage? Vos vaisseaux abandonneront-ils ces déplorables plages avant que la misérable race qui les occupe, ait disparu du globe? Et que*

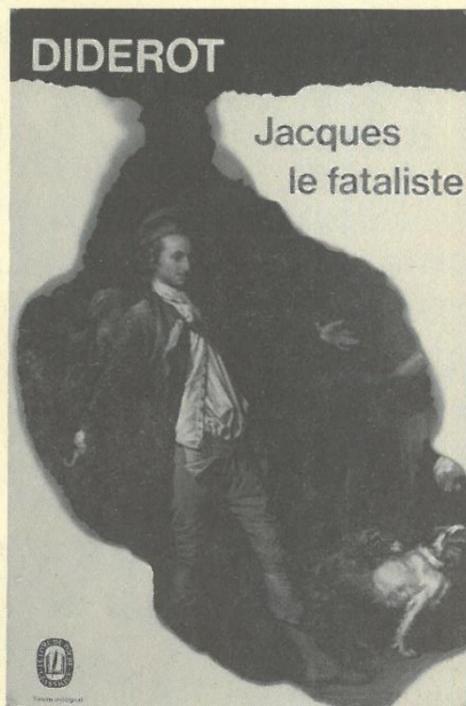
ne laissez-vous le vainqueur abuser comme il lui plaira de sa victoire? Pourquoi vous rendre son complice?"

Pour une lutte de libération

Pessimisme du vieux Diderot — soixante-huit ans en cette année 1784, où il rédige ce *Discours pour Raynal* — mais à plus lointaine échéance, optimisme : un jour ou l'autre, le bonheur, la liberté seront "inévitables", comme l'écrivait André Bonnard.

"Ainsi l'emportera tôt ou tard sur des armées nombreuses, aguerries et même disciplinées, un peuple désespéré par l'atrocité de la tyrannie ou l'injustice de la conquête, s'il a le courage de souffrir la faim plutôt que le joug; s'il joint à l'horreur d'être asservi, la résolution de mourir; s'il aime mieux être effacé du nombre des peuples, que d'augmenter celui des esclaves. (...) Qu'il se retire au cœur des montagnes, sans bagage, sans toit, sans provisions; la nature saura bien l'y nourrir et l'y défendre. (...) Qu'il brave les noms injurieux de brigand et d'assassin, que lui prodiguera sans honte une grande nation, assez lâche pour s'armer tout entière contre une poignée d'hommes (...), et assez faible pour ne pouvoir les vaincre."

Jeanlouis Cornuz



ALLEZ-Y
VOIR
VOUS-
MÊMES !

LAUSANNE et environs

Théâtre Boulimie, 4, place Arlaud
du ma 5 nov., au sa 14 déc., 20h45 (relâche di et lu) : 22 97 00, nouveau spectacle d'humour de Lova Golovtchiner. Loc. : (021) 22 97 00.

Dolce Vita, 30, rue César-Roux
ve 15, sa 16 nov. : Stephan Eicher (Zurich). Et tous les dimanches soir, 22h : vidéo. (021) 23 09 43.

Ecole d'Etudes sociales et pédagogiques
19, ch. Isabelle-de-Montolieu
du me 6 au me 27 nov., lu à ve de 08h à 19h : exposition "une expérience vécue à Eben-Hézer Lausanne : *Eveil de la motivation chez l'adulte atteint d'un handicap mental profond*."

Musée des arts décoratifs, 4, Villamont
jusqu'au di 17 nov. (tous les jours de 10 à 12h et de 14 à 18h, ma aussi de 20 à 22h) : *Le plastique roi, objets de 1860-1960*.

Cinéma de la Grande Salle, CHEXBRES
à 20h30. ma 5, me 6 nov. : *Liebelei (Une histoire d'amour)*, de Max Ophüls (Allemagne, 1933). ve 8, sa 9 : *Le thé au harem d'Archimède*, de Mehdi Charef (France, 1985). ma 12, me 13 : *L'histoire de Pierre*, de Marco Ferreri (Italie, 1983). ve 15, sa 16 : *Witness*, de Peter Weir (USA, 1985). ma 19,

me 20 : *Le futur est femme*, de Marco Ferreri (Italie, 1984). Entrée Fr. 5.—.

Cinémathèque suisse, Casino de Montbenon
di 3 nov., 20h30, Salle Paderewski : *Loulou*, de G.W. Pabst (1928), avec Louise Brooks.

Galerie du Casino de Montbenon
du je 7 nov. au me 4 déc., du lu au je de 14h30 à 19h, le ve de 14h30 à 21h, le sa de 13h30 à 17h : *Michael von Graffenried*, "Un photographe au cœur du Palais fédéral". Les situations les plus cocasses dans le cadre des austères institutions helvétiques et leur temple, le Palais fédéral !

YVERDON

L'Echandole, Château d'Yverdon
sa 9 nov., 20h30 : *Boris Santeff et Sarcloret*, accompagnés par le pianiste Benoît Corboz. Entrée Fr. 12.—, ét., appr. Fr. 8.—. Loc. : (024) 21 47 74.
je 14, ve 15 nov., 20h30 : en concert *L'Orchestra-rium*, "la musique qui fait des bulles". Fr. 12.—, ét., appr. Fr. 8.—. Loc. : (024) 21 47 74.

Théâtre Municipal d'Yverdon
je 7 nov., 19h : *Perpetuum Teatrobile*, par la compagnie *Theatro Paravento* de Locarno. Situations comiques de la Commedia dell'Arte. (024) 21 01 21.

LA CHAUX-DE-FONDS

Théâtre de Beau-Site
du ma 5 au sa 9 nov., 20h30 : *Les bonnes*, de Jean Genet, par le Théâtre Populaire Romand. Loc. : (039) 23 05 66.

JURA

Tournée de *La Jacquerie*, pièce de Prosper Mérimée par l'atelier d'expression théâtrale de Guy Touraille (25 participants). di 10 nov., 15h, Tavannes. di 17 nov., 15h, Moutier. di 24 nov., 15h, Porrentruy.

GENÈVE

Théâtre de Saint-Gervais, MJC, 5, rue du Temple
du je 7 au di 17 nov., 21h (di à 17h) : *Obsesión*, Flamencos en route, fantaisies chorégraphiques espagnoles. Loc. : Service culturel Migros.

Septième de Saint-Gervais, MJC, 5, rue Temple
jusqu'au di 17 nov., 21h (di à 17h, relâche lu et ma) : *Nostalgies*, cabaret autour de Kurt Weill. Loc. : (022) 32 20 60.

Et sur vos écrans, *Kazoku Game (Jeux de famille)*, de Yoshimitsu Morita (Japon, 1983), un film remarquable. *Papa est en voyage d'affaires*, de Emir Kusturica (Yougoslavie, 1985).

l'événement

Afrique du Sud :

L'impérialisme suisse à l'oeuvre



Des crédits suisses pour le régime raciste d'apartheid.

Interfoto

"En ce qui concerne la politique intérieure, l'Afrique du Sud va bien entendu poursuivre ses efforts d'harmonisation graduelle sur le plan racial afin de parvenir à une solution constructive", déclarait en janvier 1979 le directeur principal du Crédit Suisse (CS), Hans J. Mast. Il concluait : "... il ne faut pas s'attendre au cours des années à venir à un effondrement en Afrique du Sud" (Bulletin du Crédit Suisse, janvier/février 1979). Ce jugement s'est traduit en actes concrets. De 1979 à 1985, les investissements suisses en Afrique du Sud ont été multipliés par huit !

La bourgeoisie suisse est actuellement l'un des partenaires les plus importants du régime d'apartheid. Ses investissements atteignent aujourd'hui environ 4 milliards de francs, dont 3,68 milliards en provenance des cinq grandes banques suisses (1 milliard pour l'Union de Banques Suisses, UBS; 500 millions pour la Société de Banque Suisse, SBS, et le Crédit Suisse (CS) chacun). A ces chiffres s'ajoutent les milliards échangés, à Zurich et à Genève, dans les transactions sur l'or et les diamants sud-africains. Pas étonnant dès lors si c'est un Suisse - Hans Leutwiler, ancien directeur de la Banque Nationale Suisse et de la Banque des Règlements Internationaux - qui a été choisi pour diriger la renégociation de la dette étrangère sud-africaine ! Un

échange de bons procédés entre amis, en somme.

Un pivot du régime raciste

La présence helvétique en Afrique du Sud a fortement augmenté, surtout au cours des dix dernières années. Cette croissance fut facilitée par la présence de longue date d'entreprises suisses importantes.

Ainsi Nestlé Alimentana SA s'est installé en 1928 déjà. Plus grande multinationale helvétique : une dizaine d'entreprises qui dominent le marché du lait en poudre, du lait condensé et du chocolat, elle emploie 4000 salariés, dont 2900 Noirs.

Le groupe Schmidheiny - Hol-

Les crédits bancaires

Durant la dernière décennie, l'Afrique du Sud a recouru systématiquement à des emprunts sur les marchés internationaux des devises. Il s'agissait :

- de réaliser un programme gouvernemental d'investissements dans des infrastructures et des projets stratégiques impulsant une croissance économique et réduisant la vulnérabilité de l'Afrique du Sud aux sanctions internationales;
- d'accroître les dépenses militaires;
- de payer des importations de pétrole, particulièrement élevées depuis le boycott des livraisons décrété par la Ligue arabe en 1973.

Les crédits accordés par les grandes banques internationales ont joué un rôle décisif pour répondre à ces besoins. C'est ainsi que la dette étrangère du régime d'apartheid est passée de 11,8 milliards de dollars en 1979 à plus de 20 milliards actuellement. Les banques suisses ont assumé des responsabilités particulières. De 1972 à 1980, 41 o/o des prêts internationaux auxquels les banques suisses ont participé sont allés à l'Afrique du Sud. Depuis 1978, on estime que les banques suisses participent à environ 40 o/o des prêts qui vont à l'Afrique du Sud.

A. M.

ement et à la réalisation de projets gouvernementaux. C'est ainsi que 30 o/o du portefeuille sont placés dans des investissements prescrits. De plus, la clientèle se recrute surtout parmi les plus gros complexes industriels du pays, une bonne partie sous contrôle public et importants sur les plans stratégique et militaire.

Au total près de 36 grandes entreprises suisses disposent de filiales en Afrique du Sud. En 1978 (derniers chiffres à disposition), leurs investissements directs ont atteint 3 milliards de francs ou 5 o/o du total des investissements étrangers. Selon la revue économique *Bilanz* : "... la Suisse doit se trouver en quatrième position, avec la France et le Japon, parmi les gros investisseurs (...) La première place est clairement occupée par la Grande-Bretagne, suivie des Etats-Unis et de l'Allemagne fédérale." (septembre 1985, pp. 126 et ss.) Mais l'importance de la Suisse réside aussi et surtout dans ses relations bancaires et commerciales.

L'or et les banques

De tout temps, les banques suisses ont acheté des quantités importantes d'or. Le 17 mars 1978 toutefois, un tournant décisif intervient : les banques centrales européennes décident de ne plus soutenir les cours officiels de l'or et tolèrent la création de marchés libres. Le même jour, les trois grandes banques suisses, SBS, UBS et CS, créent le pool de l'or. Ce dernier vend actuellement entre 60 o/o et 75 o/o de l'or sud-africain. Il existe des accords entre le pool suisse et les autorités sud-africaines compétentes portant sur l'écoulement du métal jaune. Les clauses de ces accords ne sont pas connues, mais il est certain que le gouvernement sud-africain a reçu des assurances assez précises concernant l'absence de pressions politiques de la part des autorités helvétiques. Un autre exemple de cette discrétion est fournie par les statistiques des douanes suisses. En 1980, le *Financial Times* a commencé à publier les statistiques douanières sur les importations et exportations d'or. Après que les trois banques se furent plaintes de ce que cela effrayait les vendeurs d'or, en particulier sud-africains, les douanes ont tout simplement arrêté ces publications.

En contrepartie de leur quasi-monopole sur l'or sud-africain, les banques suisses rendent quelques "menus" services. C'est ainsi qu'une société financière de la SBS, Thesaurus Continental Securities Corporation, fut étroitement mêlée aux utilisations illégales de fonds sud-africains. Ceux-ci furent utilisés pour acheter des journaux, des chaînes de télévision, des journalistes et des parlementaires afin de dégager un courant de propagande en faveur de l'apartheid. La plupart de ces fonds illégaux sont passés par les comptes de la Thesaurus Continental Securities Corporation auprès de la SBS.

Plaque tournante du diamant

Le bon déroulement des opérations sur l'or a incité Anglo-American, le plus grand trust minier sud-africain, à transférer les opérations commerciales de sa filiale, De Beers, à Lucerne. De Beers contrôle environ 80 o/o de la production mondiale de diamants bruts, tandis que son organisme de commercialisation, la Central Selling Organisation (CSO), domine toute la structure du marché du diamant. Sa filiale à Lucerne, la Diamond Trading Ltd., est venue ici car : "Moins on nous connaît, plus nous nous sentons en sécurité." (*Die Weltwoche*, 30 juin 1980) Chez De Beers, on indique officiellement que le transfert des activités en Suisse est dû à la stabilité du pays, à ses capacités de transport et à la neutralité politique.

La décision de banquiers nord-américains au mois d'août dernier (suspension de prêts à l'Afrique du Sud) a fâché leurs collègues suisses. Max Kühne, directeur général de la SBS, n'en revenait pas : "Je regrette fortement ces pas accomplis sans aucune consultation préalable. Ils n'étaient non seulement pas nécessaires, mais également contre-productifs. L'Afrique du Sud s'est de ce fait retrouvée avec une crise de liquidités aiguë (...). Cette attitude n'est pas non plus loyale au regard des obligations d'ensemble dans le système bancaire international." (*Baslerzeitung*, 11 septembre 1985) Réaction tout à fait conforme aux activités des banques suisses dans leur criminelle besogne de soutien (apprécié) au régime raciste d'Afrique du Sud.

André Mcylan

